

COMPTES RENDUS MENSUELS
DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME XVII

SÉANCES DES 7 ET 21 JUIN
ET 5 JUILLET 1957



PARIS
ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER
15, RUE LA PÉROUSE, XVI^e

Septembre 1957. — VI.

COMPTES RENDUS MENSUELS
DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME XVII

SÉANCES DES 7 ET 21 JUIN
ET 5 JUILLET 1957



PARIS
ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER
15, RUE LA PÉROUSE, XVI^e

Septembre 1957. — VI.

SOMMAIRE

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

Séance du 7 juin 1957

Réception de M. le Gouverneur Jarre.	
Discours de bienvenue de M. Durand-Réville	289
Remerciement de M. Jarre	303
OSWALD DURAND. — Présentation de « Je suis gouverneur d'Outre-Mer » par Armand Annet	314
OSWALD DURAND. — Présentation de « Clefs de l'Afrique » par Jean Lartéguy	315
CARTON (Paul). — Présentation d'une thèse de M. Phung-Van-Dan « Con- tribution à l'étude des zones tropicales : le bacille de Whitmore et la mélioirose »	316
OSWALD DURAND. — Présentation de « Lucie ou les forces qui nous mènent » par G. de Creuse	316
OSWALD DURAND. — Présentation de « Contrepoison ou la morale en Algérie » par Michel Massenet	317
OSWALD DURAND. — Présentation de la Revue « Algérie », « Printemps 1957 »	317
***. — Bibliographie	318
***. — Compte rendu de la séance	319
Nécrologie : Médecin-colonel Ceccaldi	320
Résultats du scrutin sur le changement d'appellation de l'Acadé- mie	320
Comité secret	321

Séance du 21 juin 1957

GIRARD (Dr). — Le médecin-général Gustave Bouffard	322
GAYET (Insp. gén.). — Présentation de « Essai sur la conjoncture écono- mique de l'Afrique noire » par M ^{lle} Huguette Durand	325
GAYET (Insp. gén.). — Présentation de « Evolution d'un centre rural algé- rien. Fort de l'Eau » de Gilbert Bresson	325
OSWALD DURAND. — Présentation de « Tapis volants et pipe-lines » de Max Reisch	327
POISSON (Henri). — Présentation de « L'homme contre l'animal » par Ray- mond Fiasson	327
***. — Bibliographie	329
***. — Compte rendu de la séance	331
Election de M. Mangenot, membre titulaire de la 4 ^e Section	332

Séance du 5 juillet 1957

OSWALD DURAND. — Présentation de « Tunisie, sève nouvelle » d'André Demersemann	333
OSWALD DURAND. — Présentation de « Une Afrique nouvelle » de Paul- Henri Siricix	334
OSWALD DURAND. — Présentation de « Tahiti ; Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides » de Hubert Deschamps et Jean Guiart	334
OSWALD DURAND. — Présentation de « Casque blanc » de Christian Laigret	336
TOURON (M ^{me}). — Présentation de la revue « L'Ordre français »	337
TOURON (M ^{me}). — Présentation de la revue « Pensée française »	337
***. — Bibliographie	339
***. — Compte rendu de la séance	340
Vote d'une motion sur les problèmes du Sahara	340

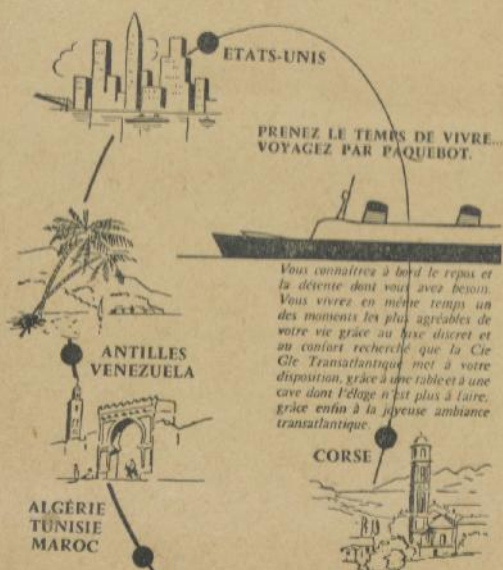
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LA FRANCE ET LES PAYS D'OUTRE-MER

(S.O.F.F.O.)

Société Anonyme au Capital de 533.710.000 Frs

SIÈGE SOCIAL A PARIS
23, Rue de l'Amiral d'Estaing

AGENCE A SAÏGON : 11 Cong-Truong ME-LINH



PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...
VOYAGEZ PAR PAQUEBOT.

Vous connaîtrez à bord le repos et la détente dont vous avez besoin. Vous vivrez en même temps un des moments les plus agréables de votre vie grâce au luxe discret et au confort recherché que la Cie Gie Transatlantique met à votre disposition, grâce à une table et à une cave dont l'éloge n'est plus à faire, grâce enfin à la joyeuse ambiance transatlantique.

SACHEZ VOYAGER,
VOYAGEZ "TRANSATLANTIQUE"

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

PARIS : 4, RUE AUBER - TÉL : OPÉ. 02.00 - RIC. 97.59 - LONDRES : 20, COCKSPUR STREET - NEW YORK : 610, FIFTH AVENUE ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES AGRÉÉES

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

SÉANCE DU 7 JUIN 1957

RÉCEPTION DE M. LE GOUVERNEUR CHARLES JARRE

Le 7 juin 1957, M. le Gouverneur Charles Jarre, élu le 6 juillet 1956, a pris officiellement séance. Il a été accueilli par M. le Sénateur Luc Durand-Réville qui lui a souhaité la bienvenue dans les termes suivants :

MONSIEUR,

M. Pierre Deffontaines, dans la préface qu'il a donnée au remarquable ouvrage de notre éminent confrère M. le Recteur Georges Hardy « Géographie et Colonisation », s'est efforcé de démontrer l'influence prépondérante que les contingences géographiques d'un pays peuvent avoir sur le comportement des habitants. « Les zones de montagnes, où la lutte a été plus particulièrement difficile » écrit-il notamment « ont été souvent des zones éducatrices de l'effort. » « On y rachète la pénurie de la nature par une accumulation d'efforts et de labeurs ; la peine des hommes apparaît comme une source de vie autant, et parfois plus, que la richesse naturelle. »

En relisant ces lignes, j'ai mieux compris les raisons profondes du trait dominant du caractère que j'ai été en mesure d'apprécier chez celui qui est depuis bientôt sept ans mon proche collaborateur, et que j'ai la grande joie d'accueillir aujourd'hui, en votre nom à tous, mes chers confrères, au sein de notre Compagnie, je veux parler de son esprit de persévérance, de sa ténacité dans l'effort.

Le Gouverneur Jarre est en effet — les nombreux amis qu'il compte parmi nous le savent sans doute — originaire de cette montagneuse province de Savoie qui, pour être l'une des dernières à être venue — d'un élan spontané et longtemps comprimé — s'intégrer dans la communauté française, n'est pas celle qui soit le moins imprégnée — et cela depuis des siècles — de culture et d'esprit français.

Si notre nouveau confrère est né, voici quelque 58 ans, dans cette fière cité de Chambéry, qui conserve, dans une certaine nostalgie de son glorieux passé, et malgré le chiffre modeste de sa population, des allures de capitale,... à Chambéry, qui se situe dans cette partie de la Savoie où les Alpes prennent des formes plus adoucies — toute sa famille, dans les deux branches — à l'exception toutefois d'une grand-mère descendante d'une vieille famille noble de Turin, venue s'établir dans le Châblais où une source thermale d'Evian-les-Bains, la source Guillot, porte encore son nom,... toute sa famille, depuis des générations, est originaire du petit village des Chapelles — en Tarentaise — accroché à plus de mille mètres d'altitude au flanc de la montagne qui, en face du Petit Saint-Bernard, à deux pas de la frontière italienne domine la petite ville de Bourg Saint-Maurice.

Quand on connaît les conditions de vie dans ces régions, où il faut disputer à la montagne les quelques rares terres cultivables, où il faut souvent remonter à dos d'homme la terre arable entraînée par les orages, où les céréales demeurent plus de 15 mois dans le sol faute d'un ensoleillement suffisant en une seule saison, on comprend qu'elles aient pu fournir une race de paysans robustes — dont notre ami est directement issu, il ne s'en cache pas et en tire au contraire une certaine fierté — durs au travail, quelque peu fatalistes devant les coups du sort — orages, grêles, torrents dévastateurs — qui viennent parfois anéantir en quelques instants les efforts de toute une année... et même de toute une vie... mais jamais découragés pour autant, acceptant toujours de reprendre, s'il le faut, la lourde tâche que leur impose une nature magnifique et ingrate à laquelle ils demeurent, peut-être à cause même de cela, profondément attachés.

Quoi d'étonnant, avec des hommes façonnés à d'aussi rudes disciplines, que le petit peuple de Savoie ait tenu, depuis qu'Humbert « aux mains blanches » eut fondé aux environs de l'an mille la dynastie qui devait pendant plus de huit siècles

en conduire les destinées, une place importante dans l'histoire de l'Europe ? Les Etats des princes de Savoie en vinrent à occuper une superficie considérable et à comprendre, en dehors du groupe savoyard proprement dit, Genève et le Pays de Vaud en Suisse, la région de Coni, Barcelonnette et Nice, et, au delà des Alpes, tout le Piémont, sans parler de la région des Dombes et de l'Evêché de Lyon, dont ils étaient les suzerains.

La Savoie était d'ailleurs toute préparée à son incorporation dans la patrie française. Celle-ci s'est faite dans le domaine de la pensée bien avant de se réaliser dans le domaine de la politique. C'est une erreur que l'on commet parfois chez nous, de croire que la province qui fut rattachée définitivement à la France en 1860 était une province italienne. Depuis des siècles, la Savoie ne connaissait pas d'autre culture que la culture française ; les actes officiels y ont toujours été rédigés en français et les Savoyards ne parlaient d'autre langue que le français. L'aire du parler français s'étendait (et s'étend d'ailleurs encore) aux vallées qui, sur le versant oriental des Alpes, descendent vers le Piémont et dont les noms — Val Romanche, Val Savaranche... — ont des consonances, n'est-il pas vrai, douces à nos oreilles ?

Faut-il vous rappeler, Monsieur, à ce propos l'anecdote survenue à votre père, alors que, dans les premières années de la dictature mussolinienne, il avait fait halte dans un petit village de l'une de ces vallées, était entré chez un « barbier » de l'endroit et s'était vite rendu compte, à ses propos, que le *Figaro* local était fort communisant et farouchement anticlérical. Comme au bout d'un moment la conversation fléchissait, il demanda un journal français, l'artiste, rasoir d'une main, lui tendit de l'autre « La Semaine Religieuse ». Votre père s'étonnant que les lectures de son hôte soient si peu en rapport avec ses convictions, ce dernier répondit : « Que voulez-vous, c'est le seul journal français que je lise puisque c'est le seul que Mussolini n'ait pas interdit ici ! »

Tout donc préparait la Savoie à devenir française. Elle le devint une première fois en 1792, par un décret de la Convention reconnaissant que, selon le vœu exprimé dans un plébiscite qui avait eu lieu dans toutes les communes savoyardes « la Savoie fait partie intégrante de la République Française. » Mais le traité de 1815 rattachait une nouvelle fois la Savoie, contre le gré de ses habitants, à l'Etat Sarde, et il

fallut attendre le plébiscite des 22 et 23 avril 1860 pour que la Savoie puisse se prononcer à nouveau, par 130.533 « oui » contre 235 « non », pour son rattachement, définitif cette fois, à la France, que les Savoyards ont depuis lors servie avec un patriotisme sans défaillance qui supporte la comparaison avec celui des plus vieilles provinces françaises !

Patriotisme intransigeant, loyauté et fidélité sans défaut, persévérance et ténacité, telles sont les vertus qu'en parcourant l'histoire de leur pays je n'ai pas été étonné de découvrir chez les Savoyards, puisque j'avais été déjà à même de les apprécier chez vous, Monsieur, que j'ai toujours connu fidèle à la tradition de votre petite patrie.

* * *

Vous êtes donc issu, mon cher ami, d'une famille authentiquement savoyarde, dont plusieurs membres ont honoré leur pays ; n'a-t-elle pas compté notamment un éminent prélat, le Cardinal Billiet, des peintres régionaux qui avaient acquis quelque renom, tels Cottet et Curtelin, et, tout récemment, un jeune musicien de talent qui apporte son concours au Théâtre National Populaire, votre homonyme Maurice Jarre ? L'Académie chablaisienne de Thonon-les-Bains, à laquelle vous appartenez d'ailleurs vous-même depuis 1933, l'Académie florimontane d'Annecy — ces compagnies qui comme dans la plupart des provinces de France maintiennent les traditions locales qui font la force morale d'un pays — n'ont-elles pas été durant de longues années présidées par vos parents MM. Duplan et Miquet ?

Votre grand-père maternel était avoué à Thonon-les-Bains. Votre grand-père paternel avait fondé à Chambéry une importante maison de commerce dont il avait établi des succursales à Turin et Nice. Mais votre père, se sentant peu de goût pour le négoce, préféra profiter de l'aisance que lui avait laissé son propre père pour consacrer sa vie à la défense des intérêts locaux. Conseiller municipal de Chambéry durant de longues années, il « fit de la politique », mais en même temps il travailla utilement à la prospérité de sa province en développant dans toute la Savoie les institutions de mutualité, en sa qualité de Président de la Caisse régionale de Crédit Agricole.

Au cours de vos vacances d'enfant, vous l'accompagniez

souvent dans les tournées qu'il faisait dans les plus petits villages de Savoie, et vous avez conservé, m'avez-vous dit, de cette époque deux sentiments qui ont marqué votre propre existence : d'une part une animadversion pour ainsi dire congénitale à l'endroit de la « politique », dont les acteurs vous paraissaient trop souvent manquer de loyauté ; d'autre part un attachement plus profond encore pour les gens de la terre, dont vous étiez issu, attachement dont vous avez su plus tard faire bénéficier les « paysans noirs » dont vous avez été appelé, au cours de votre carrière, à diriger l'évolution.

Vous avez eu le privilège de faire toutes vos études secondaires au Lycée de Chambéry qui comme beaucoup de Lycées de province, se caractérisait par la solidité de son enseignement. Vous y avez été le condisciple de notre actuel Ministre de la Marine, M. Anxionnaz, savoyard comme vous, et de notre actuel Préfet de Police, M. Genebrier, dont le père était alors Préfet de la Savoie.

Vous fûtes — du moins de votre aveu — jusqu'en 3^e, un élève fort moyen, ce qui tendrait à démontrer l'erreur des orientations prématurées puisque, ensuite, vous avez, souvent dans des conditions brillantes, réussi aux divers examens et concours auxquels vous vous êtes présenté : baccalauréat, licence en droit, doctorat en droit, diplôme de l'Ecole Nationale des Langues orientales vivantes, concours de l'Ecole coloniale.

D'où vous est venue votre vocation coloniale ? Serait-ce pas de la présence dans votre cité natale de « La Fontaine des Eléphants » qui orne — si l'on peut dire, car il s'agit d'un ensemble architectural d'une esthétique pour le moins discutable — l'un de ses boulevards ? Ce monument fut élevé à la mémoire du Général Comte de Boigne, qui fit don à sa ville natale de l'immense fortune qu'il avait acquise au service d'un maharadja des Indes ; sa statue est juchée au sommet d'un énorme tronc de palmier de quelque 20 mètres de haut, au bas duquel figurent quatre éléphants qui crachent de l'eau par leurs trompes et dont on n'aperçoit que le train antérieur, leurs postérieurs étant pour ainsi dire englobés dans le soubassement de la colonne, si bien que les Chambériens les ont baptisés — d'une expression dont la trivialité ne le cède en rien à la précision — les « Quatre sans Q ! »

La présence un peu inattendue dans une ville des Alpes de ces hôtes de la brousse africaine ou de la jungle asiatique, qui

n'y avaient sans doute jamais reparu depuis ceux d'Hannibal, vous a donc peut-être incité à vous intéresser davantage aux récits des explorateurs qui, à l'époque de votre enfance, découvraient le continent noir. Toujours est-il qu'avec votre frère et quelques-uns de vos camarades de lycée vous jouiez à l'explorateur dans la belle propriété de « La Calamine » que vos parents possédaient aux portes même de Chambéry.

Une de vos tantes, mariée à un officier qui termina sa carrière comme intendant général des Troupes coloniales, vous adressait d'ailleurs, à cette même époque, du Sénégal et de la Guinée, des cartes postales affranchies des grands timbres représentant Faïdherbe, ou encore une panthère se glissant parmi les herbes de la brousse — on changeait alors moins souvent de timbres qu'aujourd'hui — et qui vous apportaient déjà un premier parfum d'Afrique.

Mais j'ai cru découvrir aussi l'une des raisons profondes de votre vocation coloniale dans le « besoin de rendre service » aux plus déshérités qui est — tous ceux Européens ou Africains qui vous ont connu ne me contrediront pas — une autre marque de votre caractère. Lorsque vous étiez enfant, votre jeune frère ne disait-il pas déjà : « Quand je serai grand, je serai avocat parce que je parle beaucoup ; toi tu seras médecin parce que tu aimes secourir les autres ? » Vous n'avez pas été médecin — bien que cette carrière vous tentât — parce que la fortune de votre père, dissipée au vent de ses activités généreuses et bénévoles — il avait été contraint de vendre sa propriété de « La Calamine », et c'avait été pour vous un gros crève-cœur — ne permettait plus guère de faire les frais des longues études qui ouvrent cette voie. Vous avez donc choisi la carrière d'administrateur des colonies qui n'exigeait pas une trop grosse mise de fonds, mais qui allait vous permettre d'aller au delà des mers œuvrer au bien-être des paysans africains, comme votre père avait travaillé à celui des paysans savoyards.

Reçu major de la promotion d'entrée de « Colo » en mars 1918, vous devez aussitôt après répondre à l'appel de mobilisation de votre classe. Incorporé dans les dragons, vous refusez de suivre le « peloton » pour être en mesure de rejoindre plus vite les armées en campagne. Mais l'armistice du 11 novembre était signé, avant que vous n'ayez pu participer aux combats qui libérèrent le sol de la Patrie.

Après trois années de service militaire passées en grande

partie en occupation dans le Palatinat, vous étiez démobilisé avec le grade de sous-lieutenant et rejoigniez l'Ecole coloniale d'où vous deviez sortir également major de votre promotion. A ce titre, Monsieur, vous avez acquis sur nous une supériorité à laquelle je me plais à rendre hommage. Si notre Académie ne s'est arrogé, contrairement à d'autres, ni uniforme ni épée, du moins l'épée d'honneur que vous reçûtes à titre de major de votre promotion vous donne-t-elle, vis-à-vis de nous, un avantage martial qui nous laisse désarmés.

Quoi qu'il en soit, Maurice Delafosse, dont vous aviez été l'un des élèves préférés, vous signalait à l'attention du Gouverneur général Carde, qui, en dépit de votre désir de servir immédiatement en brousse, vous affectait à son Cabinet dont, un an et demi après, vous deveniez le Chef-Adjoint. Vous deviez, au cours de ce premier séjour, compléter votre formation administrative, à la rude école du chef prestigieux qui gouvernait alors l'A. O. F. et qui aimait à rappeler qu'il était lui-même un disciple de Gallieni... et trouver dans sa fille — dont je suis heureux de saluer affectueusement ici la présence — une épouse, et pour vos enfants une mère attentive, mais aussi une collaboratrice efficace dans les commandements territoriaux que vous alliez être appelé à assumer.

Tour à tour, vous avez été depuis lors, appelé à servir soit en brousse, soit au chef-lieu de la Fédération, toujours avec le même succès qui ressort des notes élogieuses que vous avez méritées, des témoignages de satisfaction qui vous ont été décernés, comme aussi et surtout de l'affection unanime et persistante des populations que vous avez eu mission de diriger. Adjoint au commandant de Cercle de Thiès, Résident de Tivaouane, Commandant par intérim du Cercle de Thiès de 1928 à 1930, Chef du Secrétariat particulier du Gouverneur général de l'Algérie de 1930 à 1935, Commandant du Cercle de Mamou de 1936 à 1938, puis Adjoint au Gouverneur de la circonscription de Dakar, Adjoint au Directeur des Finances de l'A. O. F., Directeur Général par intérim des Finances de l'A. O. F., enfin de 1943 à 1948, Directeur général des Services économiques de l'A. O. F., vous avez su, dans ces divers postes, vous imposer toujours par votre autorité bienveillante, votre labeur opiniâtre et la profonde connaissance des problèmes d'ordres divers que vous aviez à traiter.

C'est dans ces fonctions qu'apparaissaient clairement vos qualités de précurseur en matière coloniale, et l'on n'est pas

peu surpris de lire dans le mémoire que vous établissiez dès cette époque, en vue de la Conférence de Brazzaville, la suggestion de remplacer les travaux spectaculaires envisagés à ce moment par de modestes travaux d'hydraulique rurale à l'échelon du paysan africain. Vous avez donc dès lors prévu les erreurs du premier plan quadriennal et préconisé les redressements qui ont caractérisé bien plus tard le second. On retrouve d'ailleurs cette prémonition dans la définition que vous proposiez à cette époque des rôles respectifs de l'euro-péen et de l'africain dans la promotion africaine.

Votre bienveillance naturelle — que tous vos collaborateurs appréciaient grandement, j'en ai de multiples témoignages — ne vous empêchait pas, à l'occasion, de faire preuve de caractère — je n'en veux citer qu'un exemple qui m'a été signalé par le médecin Général Fulconis, qui occupait en 1929 les fonctions de Chef du Service de Santé du Sénégal. Une redoutable épidémie de peste ravageait alors notre vieille colonie, épidémie dont on ne pouvait espérer venir à bout que par la mise en œuvre draconienne des mesures de contrôle sanitaire qui avaient été prescrites et que, pour votre part, vous aviez scrupuleusement appliquées dans votre secteur. Mais l'année 1929 était aussi une année d'élections au Sénégal ; sous la pression des hommes politiques, le Gouverneur du Sénégal et le Médecin Chef de Saint-Louis s'étaient résignés à télégraphier aux commandants de cercle et aux médecins de lever les mesures de contrôle sanitaire pendant la campagne électorale. Vous reçûtes comme vos collègues le télégramme en cause, vous fîtes appeler le médecin du Cercle et lui donnâtes l'ordre de ne tenir aucun compte des instructions qu'il contenait, ce qui vous valut d'ailleurs un incident assez violent avec le Député Diagne, qui s'était heurté à un barrage sanitaire qui, selon les instructions du chef-lieu, n'aurait plus dû exister.

Ce qui devait arriver arriva ! L'épidémie de peste connut une recrudescence dangereuse. Les autorités de Saint-Louis télégraphièrent alors de remettre d'extrême urgence en vigueur les mesures de contrôle sanitaire qui avaient été levées. Il vous suffisait alors de répondre au chef-lieu : « Je n'ai pas à remettre en vigueur des mesures qui n'ont jamais cessé d'être appliquées dans mon secteur ».

Grâce à votre initiative, l'épidémie s'arrêta aux limites mêmes du Cercle de Thiès, protégeant du même coup Rufisque

et Dakar du fléau redoutable : la désobéissance aux ordres reçus vous valut une lettre enthousiaste du Chef du Service de Santé et la Médaille des Epidémies.

Mais c'est surtout dans le domaine économique — car vous aviez compris que la stabilité politique d'un pays et son développement social sont étroitement fonctions de la prospérité économique — que votre action s'est exercée de la façon la plus heureuse et la plus efficace.

J'ai pris connaissance avec intérêt du plan de mise en valeur qu'en 1929 vous aviez établi pour le Cercle de Thiès, plan qui, à mes yeux, conserve encore aujourd'hui toute sa valeur et qui eut probablement contribué, s'il avait été intégralement appliqué, à atténuer les dangers de la monoculture dans cette région. Je connais aussi la thèse qu'en 1933 vous avez publiée sur le problème de l'élevage ovin en Algérie, et dans laquelle vous dégagez avec pertinence les solutions susceptibles d'accroître la prospérité du « Pays du mouton » et qui, si elles avaient été mises en œuvre, selon vos suggestions, eussent sans doute atténué les conséquences du déséquilibre actuel entre la démographie et la production algériennes.

Votre séjour en Guinée, comme Commandant de Cercle, a été aussi marqué par une réussite totale. Les instructions que vous donniez à vos chefs de subdivision et à vos chefs de canton, les rapports que vous adressiez au chef-lieu sur l'évolution économique de votre Cercle, sur la lutte contre les feux de brousse, sur la lutte anti-acridienne, sur le fonctionnement de la justice, mériteraient d'être cités en exemple aux chefs de circonscriptions administratives. Vous aviez réussi à faire la conquête morale des difficiles populations foubés chez lesquelles vous aviez su découvrir et utiliser des qualités semblables à celles dont doivent constamment faire preuve les paysans de Savoie. Vous étiez même parvenu à transposer quelque peu dans les montagnes du Fouta-Djalon l'atmosphère des montagnes de Savoie, en distribuant, en guise de prix, lors des magnifiques concours que vous organisiez périodiquement, des « clarines », ces cloches dont le tintement harmonieux accompagne le déplacement des troupeaux dans les hautes vallées de votre pays natal. Et par ce simple geste, démontrant les affinités qui existent entre votre pays et le leur, vous aviez obtenu l'affection et la confiance des pasteurs foubés.

C'est ce qu'exprimait en termes poétiques le médecin afri-

cain Deen, vous disant la reconnaissance de la population du Cercle de Mamou au moment où vous en quittiez le commandement : « chaque fois, disait-il, que j'évoque l'image de ces
« dômes blancs des neiges merveilleuses de la Savoie, de ces
« tapis moelleux des immenses prairies où paissent les trou-
« peaux au tintement clair des clochettes de bronze, de ces
« mêmes clochettes qui, aujourd'hui sonnent la Savoie au cou
« des bœufs du Fouta, je ne puis m'empêcher de dire : l'homme
« supérieur emporte vraiment toujours quelque chose de son
« sol natal. »

M^{me} Jarre n'avait pas été oubliée dans ce témoignage de reconnaissance de la population du Cercle de Mamou : « Qu'elle
« me permette, disait en effet le Médecin africain Deen à son
« sujet, de la remercier de la constante et généreuse contri-
« bution qu'elle a apportée durant tout son séjour à Mamou,
« à la lutte contre la mortalité infantile ; grâce à ses soins
« méticuleux de bonne maman, nos lits de maternité sont
« pourvus de belles et chaudes couvertures,... et sans inter-
« ruption des « boubous » ont été distribués aux nourrissons
« foubés. »

L'honnêteté de votre caractère n'apparaît-elle pas encore dans cette autre anecdote accrochée à cette période de votre existence : la Haute Administration de la Guinée avait promis à un contractuel des Travaux Publics une gratification s'il parvenait, au prix d'un effort exceptionnel, à terminer dans un bref délai le travail qui lui avait été confié. L'effort fut fait et le résultat acquis. Mais les Hautes Administrations changent et la nouvelle refusa de tenir la promesse faite par la précédente. Alors, vous n'avez pas hésité : quel que fût le sacrifice que cela représentât pour vous, à vous substituer personnellement, pour l'honneur de l'Administration dans laquelle vous serviez, à la défaillance de celle-ci, et c'est de votre poche que la gratification promise fut payée.

Dans une lettre vous remerciant des résultats que vous aviez obtenus à la tête du Cercle de Mamou, pendant un séjour de 28 mois, le Gouverneur Blacher vous disait de son côté : « Votre action s'est manifestée de la façon la plus heu-
« reuse dans tous les domaines, et plus particulièrement en ce
« qui concerne le développement des cultures vivrières, l'amé-
« nagement du bien-être des populations indigènes et le con-
« tact avec les notables, les chefs et la population. Sous votre
« Direction, le Cercle de Mamou est devenu l'un des plus

« beaux de la colonie, on y sent la confiance des indigènes qui
« s'orientent vers le développement important de produits
« vivriers et de produits d'exportation. Vos efforts et vos
« études sur les plantations de caféiers et les agrumes ont
« éclairé l'Administration sur les résultats qu'on peut espérer
« de ces cultures. »

« Je me plais à constater et à louer les belles qualités dont
« vous avez fait preuve et je vous remercie pour votre colla-
« boration intelligente et dévouée. »

C'est sans doute, Monsieur, dans ces fonctions de chef de Cercle que vous avez retiré les plus grandes satisfactions de votre existence professionnelle. Chef de Cercle !... c'est le plus beau des rôles — et vous l'avez pleinement rempli — que puisse souhaiter un homme appelé par la vocation coloniale. Et peut-être est-ce dans la concentration des élites dans les chefs-lieux ou les capitales, dans la désaffection pour les postes de brousse, dans la « sous-administration » qui est résultée de tout cela, qu'il faut voir certains motifs des soucis que nous cause présentement la présence française Outre-Mer.

Les résultats ainsi obtenus par vous en Guinée devaient attirer sur vous l'attention du Gouvernement Général qui vous confiait successivement les postes d'Adjoint au Gouverneur de la circonscription de Dakar, de Directeur Général p. i. des Finances, puis de Directeur général des Services Economiques.

C'est dans ce dernier poste surtout que vous avez donné toute la mesure de votre valeur. Responsable de l'économie de la Fédération, en pleine période de pénurie, vous avez su lui faire franchir au moindre mal cette époque, peut-être la plus difficile de son existence. Les exportations qui étaient tombées au point le plus bas en 1943, avec un tonnage annuel de 150.000 tonnes étaient progressivement remontées, sous l'impulsion des directives dont vous étiez l'inspirateur, à près de 600.000 tonnes, lorsque vous avez quitté la Direction générale des Services Economiques. Libéral de tendance, vous avez dû cependant, bien contre votre gré, appliquer des méthodes dirigistes en raison de la volonté manifestée par les Américains qui étaient alors, par nécessité, les principaux clients et les principaux fournisseurs de l'A. O. F. de réaliser tous les échanges commerciaux par la voie gouvernementale, mais vous avez toujours su vous entourer des avis des organisations professionnelles qualifiées et en particulier des

Chambres de Commerce qui ne vous ont jamais ménagé leur affectueuse collaboration, ni leur estime. Vous avez su notamment présider avec autorité au fonctionnement du Comité du Commerce Extérieur de l'A. O. F., dont les activités — c'est un fait digne de remarque, s'agissant d'un organisme à gestion administrative — n'ont nullement obéré les finances publiques mais ont au contraire laissé un important excédent, que le grand Conseil s'est d'ailleurs empressé d'absorber pour assurer l'équilibre du Budget fédéral de l'exercice 1948.

Vos chefs ont reconnu les services éminents que vous aviez rendus à la Fédération en vous élevant, en 1947, au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur — sur une proposition qui datait d'ailleurs de 1939 et qui était demeurée en suspens par suite de l'arrêt des promotions à titre civil durant la guerre — et en vous nommant, en 1948, Gouverneur de la France d'Outre-Mer.

* * *

Mais un incident stupide et regrettable, dans lequel votre bienveillance, votre bonne foi, Monsieur, et aussi la politique locale eurent leur part, vint mettre un terme à votre brillante carrière administrative. L'inquiétude aidant que suscitait à votre foyer la grave maladie dont devait bientôt après mourir le Gouverneur général Carde, le dégoût que vous inspiraient certaines attitudes, vous eûtes — mais là vous eûtes tort — la réaction fataliste du paysan de Savoie devant le fléau qui, d'un coup, vient détruire tous les efforts passés : vous fîtes valoir les droits que vous aviez acquis à la retraite, au moment même — mais vous avez appris depuis que les hommes politiques changent — où le Soudan attendait de votre impulsion la promotion de son économie !

Mais — toujours semblable au montagnard de votre pays natal — vous songiez, aussitôt l'orage passé, à rétablir votre situation. Vous envisagiez alors d'aller vous établir comme avocat dans votre province natale, toujours avec cette pensée que vous pourriez encore servir ainsi — de façon différente — les faibles et les déshérités. Non sans mérite, vous vous asseyiez de nouveau sur les mêmes bancs que les étudiants de 20 ans, pour suivre pendant toute une année scolaire les cours de préparation du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, dont vous subissiez avec succès les épreuves devant un jury présidé par notre confrère M. le Professeur Solus.

C'est à ce moment que j'eus la bonne fortune de vous retrouver et que, sur mes instances, vous acceptiez de devenir mon collaborateur. Tirons, voulez-vous, le voile de la discrétion devant nos confrères sur cette collaboration étroite dans laquelle, depuis plusieurs années, j'ai l'occasion d'apprécier votre rectitude morale, la richesse de votre expérience des questions administratives et des problèmes économiques d'Outre-Mer, au service de laquelle vous mettez de remarquables qualités d'analyse et de rédaction. Si j'avais un reproche à vous faire, c'est de vous avoir vu sans effort épouser mes convictions — mais vous n'avez pas eu grand peine à le faire — et même, ... par un mimétisme naturel lorsque l'on collabore étroitement, calquer votre style sur le mien. Permettez-moi de vous dire, cher ami, que vous n'avez pas gagné au change !

Il serait amusant, mes chers confrères, de dire ici comment, à travers cette collaboration, notre ami est revenu à cette politique qu'il continue à détester si fort, d'autant plus qu'il eût lui-même à en souffrir. Je me borne à vous affirmer que dans ce jeu subtil, il n'ignore pas plus que moi désormais les cartes biseautées, ... mais que nous aurons tous deux refusé sinon de nous en défier, du moins de nous en servir. Et c'est sans doute pourquoi la politique nous rend bien la défiance que nous professons à son égard.

M. Jarre m'apporte aussi sa collaboration efficace en sa qualité de Secrétaire général du Comité de l'Afrique Française de la Chambre de Commerce Internationale dont j'ai l'honneur d'assumer la Présidence.

Non content d'exercer les fonctions qu'il remplit ainsi auprès de moi, et dont je puis vous certifier qu'elles sont particulièrement absorbantes, notre nouveau confrère continue à servir la France d'Outre-Mer à laquelle il avait consacré sa vie, en faisant paraître, dans diverses publications, dont il est le collaborateur apprécié, des études remarquablement documentées et d'une haute tenue, telle celle qu'il a consacrée au problème du soutien de la production dans nos Territoires d'Outre-Mer, et dont les conclusions ont manifestement inspiré la législation élaborée en ce domaine au cours de l'année 1954, ... ou en prononçant des conférences très écoutées comme celle qu'il a faite au Cercle Joseph Caillaux sur la réorganisation administrative et politique de l'A. O. F. ou celle qu'il a récemment prononcée à Annecy devant les

membres du Rotary-Club sur la signification de la présence française en Afrique. Chaque année, il donne en outre, au Centre des Etudes Africaines et Asiatiques, des cours appréciés aux officiers qui y effectuent un stage avant de partir pour l'Afrique. Membre du Conseil consultatif du Comité central de la France d'Outre-Mer, il apporte également à cet organisme un concours positif et apprécié.

Vos gendres, Monsieur, continuent la tradition familiale, dont l'un est Administrateur-Adjoint de la France d'Outre-Mer à Yaoundé, et l'autre, Ingénieur en Chef des Travaux Publics, vient d'être nommé Adjoint à l'Inspecteur Général des Travaux Publics du Ministère de la France d'Outre-Mer.

Votre mère, dont la chaude affection entoura votre enfance, vous a récemment quitté. La vieille maison familiale de Chambéry, où vous êtes né, ne vit plus que de ce bourdonnement léger que laissent derrière eux, audible seulement à nos oreilles, ceux qui nous ont beaucoup aimés. Mais pour nous, les choses voient et l'émotion que nous éprouvons à la vue d'un fauteuil sur lequel reposa longtemps une tête chère est de celles qui fécondent notre action et inspirent notre courage à poursuivre notre propre chemin. Vous avez éprouvé, comme tous ceux d'entre nous qui ont connu cette douloureuse séparation, la vérité de la prétention de Péguy selon laquelle un homme ne devient un adulte tout à fait que le lendemain de la mort de sa mère.

L'une des dernières joies, je le sais, de celle que vous pleurez, fut de connaître votre élection au sein de notre Académie. Puisse-t-elle être en esprit présente à la cérémonie de votre réception, sous les yeux de ceux des vôtres qu'elle aimait parce qu'ils vous aiment.

Dirai-je en terminant que votre entrée dans notre Compagnie est un couronnement ? Pourquoi ? Votre carrière est loin de se terminer, et je ne doute pas que vous attendent d'autres lauriers encore !

Ce dont je suis certain en tout cas, Messieurs, pour bien connaître l'homme que j'ai eu l'honneur de vous présenter, c'est que sa carrière, née sous le signe de la Croix de Savoie et poursuivie à la lumière de la Croix du Sud, demeurera dans la rectitude de son erre et que, chemin faisant, en cueillant les lauriers, notre nouveau confrère sèmera le bon grain et saura détruire l'ivraie.

* * *

En remerciement, M. le Gouverneur Charles Jarre a répondu par le discours suivant :

Duquesne, à qui l'on demandait ce qu'il avait trouvé de plus surprenant à la Cour de Versailles, où on l'avait amené un peu contre son gré, répondit : « c'est de m'y voir ».

Si l'on me posait aujourd'hui la même question à propos de l'Académie des Sciences Coloniales, je pourrais répondre, à l'instar de l'illustre et lointain prédécesseur du grand marin que je suis appelé à l'insigne honneur de remplacer parmi vous : « ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y trouver ».

Malgré le soin... et le talent, que M. le Sénateur Durand-Réville a apportés — il me permettra de lui en exprimer, dès l'abord, toute ma reconnaissance émue — à mettre en valeur les titres qui m'ont désigné à vos indulgents suffrages, je ne puis en effet m'empêcher de penser que mes mérites sont véritablement bien modestes, au regard de ceux des grands coloniaux, des illustres militaires ou marins, des savants renommés, des universitaires de qualité que votre Académie compte parmi ses membres.

Si, néanmoins, j'ai accepté — à la suggestion de quelques-uns d'entre vous — que ma candidature soit posée au siège laissé vacant par le décès de l'Amiral Lacaze, c'est d'abord parce qu'il n'est pas de consécration plus haute, à mes yeux, pour un homme qui s'honore d'avoir consacré toutes ses activités, il pourrait même dire toute son existence, à la cause coloniale, que de faire partie de l'illustre Compagnie, où s'élaborent, de la façon la plus noble et la plus désintéressée, les doctrines toutes imprégnées de générosité et d'humanisme qui n'ont cessé d'inspirer l'action de la France dans ses prolongements d'Outre-Mer. Aussi, je veux vous dire, avec toute la fierté que je ressens aujourd'hui, la reconnaissance profonde que je vous dois pour le couronnement — qu'il y a un an encore je n'aurais pas osé espérer — que vous avez bien voulu donner ainsi à ma carrière.

J'ai éprouvé, Messieurs, une émotion d'autant plus vive à prendre place parmi vous que les liens qui m'unissaient au grand Administrateur que fut le Gouverneur général Carde

n'ont sans doute pas été totalement étrangers à l'accueil bienveillant qu'il vous a plu de réserver — dès la première présentation — à ma candidature, et que j'ai ainsi un peu le sentiment de représenter ici celui dont je fus, tant à Dakar qu'à Alger, le collaborateur intime, et qui eut, vraisemblablement, fait partie de votre Académie, si l'état de santé de son épouse ne l'avait contraint, durant les dix dernières années de sa vie, à se tenir éloigné de la capitale.

Ma gratitude envers vous, mes chers confrères, s'accroît encore du fait qu'en m'appelant à siéger dans votre Compagnie, vous m'avez permis de donner à ma chère maman, décédée depuis lors — et dont je vous suis infiniment reconnaissant, mon cher Sénateur, d'avoir en termes émouvants évoqué le souvenir — l'une des dernières joies de son existence. J'avais pu, quelques semaines avant sa mort accidentelle, lui donner connaissance de la première ébauche du discours que j'ai l'honneur de prononcer aujourd'hui devant vous, et je n'ai jamais compris autant qu'à ce moment combien était vraie la parole de Renan selon laquelle, quand on est parvenu à parer sa vie de quelque réussite — et le choix dont j'ai été l'objet de votre part en est, pour moi, une sorte de consécration — on se sent doublement le fils de sa mère.

Je vous sais gré également, mon cher Sénateur, d'avoir longuement parlé de ma Savoie natale, qui est pour beaucoup dans ce que je suis, et d'avoir souligné le patriotisme intransigeant de ses habitants qui, pour reprendre l'expression du Professeur Dufayard, historien de la Savoie, n'ont eu aucun effort à faire pour « laisser leur cœur aller vers le grand pays où coulent leurs rivières ».

* * *

La coutume de votre Compagnie veut que je prononce maintenant l'éloge du grand Français que j'ai l'honneur de remplacer parmi vous. Tâche difficile, en vérité, non pas certes qu'il n'y ait beaucoup à dire sur l'existence si remplie et si belle de l'Amiral Lacaze ; mais tout ce qui pouvait être dit sur lui l'a déjà été, avec tant d'éloquence, avec tant de ferveur, en particulier lors de ses obsèques, par M. le Général Weygand et par M. l'Amiral Nomy, et, ici même, par M. le Professeur Barquissau que j'éprouve comme une sorte de confusion à devoir retracer devant vous, beaucoup moins bien

assurément que n'ont su le faire ces personnalités si hautement qualifiées, les grandes lignes de la carrière et de la vie de celui qu'on a justement présenté, non seulement comme un grand marin, comme un prestigieux serviteur du pays, mais aussi comme un homme de bien, profondément généreux et humain.

Je n'avais pas l'honneur, Messieurs, de connaître personnellement l'Amiral Lacaze ; mais sachant toute la contribution qu'il avait apportée à la constitution de l'Empire colonial français, j'avais considéré comme un devoir d'aller, en assistant à ses obsèques, rendre un pieux hommage à celui dont j'étais alors loin de me douter que je serais admis à l'honneur de lui succéder parmi vous. Des milliers de Français, de toutes classes, de toutes conditions, se pressaient, ce jour-là, dans la cour des Invalides, et leur attitude montrait qu'ils sentaient confusément que la Patrie venait de perdre une partie de son âme.

C'est que la vie de l'Amiral Lacaze se confond en quelque sorte avec presque un siècle de l'histoire de notre pays. Son éblouissante carrière fut, bien entendu, consacrée essentiellement à la Marine, depuis que, jeune élève de l'Ecole Navale, il sauvait au péril de sa vie l'un de ses anciens tombé à la mer, grièvement blessé, et obtenait à 17 ans la Médaille de Sauvetage jusqu'au moment où, Médaillé Militaire, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, il occupait les éminentes fonctions de Vice-Président du Conseil Supérieur de la Marine, après avoir commandé les plus belles unités de notre flotte — c'est un fait digne de remarque que, dans tous ses grades, il ait commandé à la mer — et après avoir eu la charge, en 1915, d'organiser, comme Ministre de la Marine, une lutte efficace contre les sous-marins ennemis qui exerçaient alors d'inquiétants ravages parmi les flottes alliées.

Mais l'Amiral Lacaze ne fut pas seulement un grand marin ; il se révéla aussi, en maintes circonstances, habile diplomate et eut, toute sa vie, la mystique de l'Empire colonial français. Attaché naval, en 1906, à l'Ambassade de France en Italie, il apporta à notre représentant, M. Camille Barrère, grâce aux amitiés qu'il avait su se créer, dans la société transalpine, un concours des plus précieux, dans l'œuvre de rapprochement franco-italien poursuivie par ce grand ambassadeur. Comme Chef de Cabinet du Ministre de la Marine, M. Delcassé, il négocia, en 1913, les accords d'état-major franco-britanniques qui contribuèrent au renforcement de l'Entente Cordiale, en

définissant la répartition des missions entre les deux Marines, ce qui permit à notre flotte de se concentrer en Méditerranée et d'assurer plus efficacement, durant la guerre, la protection des communications avec nos Territoires d'Outre-Mer.

L'Amiral Lacaze prend encore part, avant d'être atteint par la limite d'âge, en 1922, à la Conférence de Lausanne, où il est l'objet ainsi que le rappelait M. le Général Weygand lors de ses obsèques — de profondes marques d'estime et de respect de la part des délégations étrangères.

Mais c'est le lieu de parler ici surtout de la participation de l'Amiral à la création de l'Empire, et de la conviction profonde qui l'anima, jusqu'à ses derniers jours, de la validité de l'œuvre coloniale de notre pays.

Lucien Lacaze était né en 1860 à Pierrefonds, dans l'Oise, mais d'une famille établie dans l'île de la Réunion, où s'écoulèrent son enfance et une partie de sa jeunesse. Cette origine « coloniale » l'avait marqué à jamais d'une profonde empreinte et lui avait donné le sens de la grandeur de la mission civilisatrice de la France, qui ne fit que s'exalter lorsqu'il eut, comme officier de marine, l'occasion de participer à nos entreprises africaines et asiatiques, en particulier à Madagascar, au Tonkin, en 1894-96, et en Tunisie en 1901. Est-il besoin de rappeler que c'est à sa volonté de réalisation qu'est due, alors qu'il servait à l'Etat-Major de l'Amiral Merlaux-Ponty en Tunisie, la création de la base navale de Bizerte... d'où l'on voudrait aujourd'hui nous chasser ?

L'Amiral Lacaze fut aussi, en 1920, avec M. Alcide Delmont, l'un des fondateurs de l'Institut Colonial, qui s'était donné pour tâche de mieux faire connaître en France et à l'étranger l'œuvre coloniale de notre pays. Cet organisme fusionna, vous le savez, au cours de la dernière guerre, avec l'Union Coloniale Française, et avec le Comité de l'Indo-Chine, pour former le Comité de l'Empire Français, devenu par la suite le Comité de la France d'Outre-Mer, dont l'Amiral fut élu Président d'honneur, en reconnaissance de son long dévouement à la cause coloniale.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que mon éminent prédécesseur, membre de l'Académie Française, membre de l'Académie des Beaux-Arts, Secrétaire Perpétuel de l'Académie de Marine, Président de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés, fondateur ou animateur de tant d'œuvres charitables, en faveur desquelles il dépensait sans compter ses

trésors de bonté et de générosité... trouvât encore le temps d'être parmi vous, Messieurs, l'un des membres les plus assidus de votre Compagnie, l'un des plus acharnés à défendre l'œuvre de notre pays dans ses prolongements d'Outre-Mer, tout simplement parce qu'elle lui paraissait un sujet de légitime fierté ?

J'ai cherché à découvrir les raisons profondes de la conviction qui était la sienne, quant à la validité de la mission civilisatrice de la France, et j'ai été amené à faire à cet égard deux constatations, qu'on a, me semble-t-il, insuffisamment mises en lumière, et qui, bien que n'ayant entre elles aucune relation apparente, n'en découlent pas moins, chez mon illustre prédécesseur, d'une même tendance de la pensée : l'Amiral Lacaze était d'une part — ceux qui l'ont connu ne me démentiront pas, et en particulier notre éminent Confrère M. Gheerbrandt, qui a pendant plus de 20 ans étroitement collaboré avec lui à l'Institut Colonial — l'Amiral Lacaze était, dis-je d'une part, résolument partisan de la politique d'assimilation, qui fut depuis la Convention et jusqu'à ces dernières années la politique traditionnelle de la France dans ses Territoires d'Outre-Mer; il était d'autre part profondément croyant.

Je sais bien qu'il est de bon ton aujourd'hui de rendre la politique d'assimilation responsable de tous les maux dont souffre l'Union Française. On ne saurait pourtant, sans injustice, méconnaître qu'elle avait abouti à la constitution de cet Empire colonial, qui demeurera dans l'histoire comme l'une des plus belles réalisations dont la nation française ait le droit de s'enorgueillir ! Peut-on oublier aussi que c'est dans les Territoires les plus complètement assimilés — je veux parler de nos « vieilles colonies » devenues Départements d'Outre-Mer — que s'est toujours manifesté, et que continue à se manifester l'attachement le plus inébranlable pour la Mère-Patrie. Les populations de nos Etablissements de l'Inde étaient également foncièrement intégrées dans la communauté française, et on peut être assuré que c'est contre le gré de la majorité d'entre elles qu'elles subissent aujourd'hui une domination étrangère.

Il n'y avait pas de raison pour que la même politique ne produisit pas les mêmes résultats dans nos autres Territoires, et spécialement dans ceux d'Afrique Noire, où la diversité des races semblait, au surplus, rendre inconcevable la réalisation d'une unité quelconque dans un autre cadre que celui de la République Française.

Mais il fallait savoir être patients, ne pas oublier, comme l'a dit Eschyle, que « le temps ne conserve que ce que l'on fait avec lui », et considérer que les Antilles et la Réunion étaient françaises depuis des siècles quand elles furent admises à franchir le dernier stade de l'intégration, alors que la présence française, dans beaucoup de nos Territoires africains, ne date guère de plus de 60 ans.

M. Fily Dabo Sissoko, parlant à la Conférence de Brazzaville, disait que « d'une manière générale, le folklore, l'histoire, les institutions sociales des populations africaines révèlent le stade affectif, stade de l'adolescence qui requiert le secours de l'éducation, et qu'entre ce stade et le stade rationaliste occupé actuellement par les Blancs, il y a une démarcation de l'ordre de sept siècles. »

Il en tirait, il est vrai, la conclusion que l'assimilation intégrale était inconcevable. L'assimilation immédiate, sans doute ! Mais l'Amiral Lacaze avait-il tellement tort en pensant qu'elle eut été possible dans cinquante, soixante ou quatre-vingt ans, suivant les Territoires ? Il avait pu constater que la Réunion — l'Ile Bourbon, comme il aimait à dire — dont sa famille était originaire, avait donné à la Patrie, dans tous les domaines de l'activité humaine, de grands serviteurs, parmi lesquels il figure au rang des meilleurs, et il pensait que c'était là une preuve indéniable de la réussite de la politique d'assimilation.

M. le Recteur Georges Hardy, dans son ouvrage « Géographie et Colonisation », a démontré avec talent et pertinence l'influence décisive que la géographie physique d'un pays exerce sur le comportement et sur l'évolution de ses habitants. Si les populations de nos Territoires africains n'ont pas pour la plupart, évolué au même rythme que celles d'Europe, c'est à n'en pas douter, parce que les conditions naturelles et physiques des pays qu'elles habitaient se sont opposées, pendant des siècles, à toute relation de leur part avec les autres groupes humains. Si les Négrilles de la grande forêt équatoriale vivent encore à la mode de leurs ancêtres de la préhistoire, c'est qu'ils ont été, jusqu'à une date toute récente, et du fait de l'impénétrabilité de la forêt qui les entourait, privés de tout contact avec le reste de l'humanité ; mais nos lointains ancêtres ne menaient-ils pas, eux aussi, et pour les mêmes raisons, une existence aussi primitive, lorsque l'Europe était encore couverte de profondes forêts ?

Par contre, là où les communications ont pu s'établir plus facilement, les différences entre les hommes de races ou de couleurs différentes se sont progressivement atténuées. Je ne parlerai pas de ceux qu'on baptise les « évolués », et dont certains — je me bornerai à vous citer entre tant d'autres le cas de M.M. les Ministres Senghor et Houphouët-Boigny — sont parvenus à acquérir une culture française et un jugement qui les apparentent à l'élite de notre pays.

Mais même chez le paysan africain, on peut observer parfois un comportement qui ne diffère guère de celui de chez nous, lorsqu'il est soumis à des conditions de vie identiques. Mes deux grands anciens, qui sont aussi nos confrères, les Gouverneurs généraux Oswald Durand et Delavignette, se sont attachés à le démontrer, l'un dans « Terre Noire », l'autre dans « Les Paysans Noirs » et « Soudan-Paris-Bourgogne ».

M. le Sénateur Durand-Réville a bien voulu, en retraçant ma carrière, évoquer longuement le temps que j'ai passé comme commandant de Cercle dans le Fouta-Djalon, et je lui en suis tout spécialement reconnaissant, car c'est assurément l'époque de ma vie où j'ai conscience d'avoir le plus utilement servi mon pays, en m'efforçant, par les contacts étroits qu'au cours d'incessantes tournées, j'ai pu prendre avec les populations foulbés, d'aller, dans les coins les plus reculés de la brousse, faire aimer et respecter le nom de la France. Eh bien, je dois dire que j'ai été frappé de trouver chez les montagnards du Fouta exactement le même comportement, les mêmes réactions, les mêmes qualités et aussi les mêmes défauts que chez les montagnards de ma Savoie natale : même fatalisme devant les assauts parfois imprévus d'une nature souvent difficile ; même caractère un peu renfermé et dissimulé — « la Savoie et ses ducs sont pleins de précipices » a dit Victor Hugo — mais aussi même persévérance dans l'effort, même attachement inébranlable à un sol souvent ingrat ! Aussi fut-ce une des plus grandes satisfactions de ma carrière, au moment où je quittais mon commandement dans le Fouta, d'avoir eu le sentiment que j'étais parvenu à me faire comprendre et aimer de ces populations, dont deux ans et demi auparavant, on m'avait signalé le caractère difficile et peu confiant.

Admettons qu'issu moi-même d'une race de montagnards, ayant peut-être de ce fait les mêmes qualités, et aussi les mêmes défauts que les foulbés, j'avais certaines prédispositions à m'entendre avec eux ! Il n'en demeure pas moins

qu'à mes yeux, il eut certainement été possible, au bout de quelques décennies, de les assimiler, de les intégrer dans la communauté française, au même titre que les montagnards de Savoie.

A cette formule de l'assimilation que préconisait l'Amiral Lacaze, on a délibérément préféré celle du fédéralisme. C'est une conception qui, certainement, peut se défendre aussi, mais qui eut demandé, pour être valablement transposée dans la pratique, des délais au moins aussi longs que ceux que l'on a refusés aux partisans de l'assimilation. On cite, pour nous convaincre, le cas de la Suisse ou des Etats-Unis d'Amérique ; mais c'est oublier qu'il s'agissait là de communautés unies par des liens de race, de religion ou de langue, que l'on chercherait en vain dans les relations entre la Métropole et ses Territoires extérieurs ; c'est oublier aussi que, dans ces Fédérations, existait, entre les éléments fédérés qui doivent être en mesure de prendre chacun leur part des charges communes, un certain équilibre, dont on ne peut prétendre qu'il existe suffisamment entre la France et ses Territoires d'Outre-Mer : par la force des choses, la France devrait donc conserver, dans une semblable union, une prépondérance qu'on ne paraît d'ailleurs nullement décidé à lui accorder, et qui serait un peu, il faut bien le reconnaître, la négation même du caractère fédéral que l'on voudrait lui donner.

Il eut fallu, du moins, pour réaliser un tel fédéralisme, que l'on s'efforçât de regrouper préalablement les Territoires en des entités économiques plus viables et capables de mieux faire face aux charges pouvant découler de l'autonomie, au lieu qu'on s'est, semble-t-il, évertué à procéder, selon le mot de M. Senghor, à une sorte de « balkanisation » de l'Afrique, qui risque de conduire à quelque anarchie, dont je serais bien étonné qu'elle puisse être favorable aux intérêts des populations autochtones.

Il serait tout aussi indispensable d'instituer, au-dessus des Républiques ou des Etats autonomes, qui se multiplient en Afrique Française, l'indispensable pouvoir fédérateur, qui ne peut, à mon avis, se concevoir que sous la forme d'une Métropole, dotée d'un Etat fort, capable de définir et de mettre en œuvre une politique cohérente et qui ait le pouvoir de coordonner, de diriger, d'arbitrer. J'ai le regret de dire que je ne trouve guère, dans les projets de révision constitutionnelle élaborés ces derniers temps pour être soumis au Parlement,

d'éléments susceptibles d'assurer l'indispensable cohésion de la « République Fédérale » qui tend à se substituer à notre République « une et indivisible »—

L'Amiral Lacaze, dans ces conditions, n'avait peut-être pas tout à fait tort, vous en conviendrez, quand il soutenait que, pour que l'œuvre de la France Outre-Mer connaisse son plein épanouissement, il fallait faire en sorte que les autochtones de nos Territoires d'Outre-Mer deviennent, aussi complètement que possible, des Français.

Il aurait souhaité — car, à ses yeux, l'un ne pouvait aller sans l'autre — qu'on en fit aussi des chrétiens. Je retrouve cette même idée sous la plume de M. le Sénateur Durand-Réville qui, dans un article intitulé « Mission et Civilisation », a démontré l'absurdité que l'on commet en voulant parler de démocratie en pays d'Islam ou en pays fétichiste. « Si nous « estimons — écrit-il — que le régime démocratique est un « régime politique meilleur que les autres, nous nous devons, « avant de l'apporter à d'autres peuples qu'à nous-mêmes, « de façonner d'abord le cadre conceptuel de ces peuples à nos « propres conceptions des rapports de l'homme avec Dieu, « avec lui-même et avec ses semblables. Et cela, avec les an- « nées et avec l'aide de Dieu, le christianisme seul peut le « faire. »

Ecoutez aussi, Messieurs, cet avertissement que donnait en 1912, dans une lettre au duc de Fitz-James, le Père de Foucauld, dont on ne peut pas dire qu'il ne connaissait pas la mentalité des Africains :

« Ma pensée est que si, petit à petit, doucement, les Musul- « mans de notre Empire Colonial de l'Afrique ne se conver- « tissent pas, il se produira un mouvement nationaliste ana- « logue à celui de la Turquie.

« Une élite intellectuelle se formera dans les grandes villes, « élite qui aura perdu toute foi islamique, mais qui en gar- « dera l'étiquette pour pouvoir, par elle, influencer les masses.

« Si nous ne réussissons pas à faire des Français de ces « peuples, ils nous chasseront.

« Le seul moyen qu'ils deviennent Français est qu'ils de- « viennent chrétiens. »

On pensera peut-être que ces vues s'inspiraient de quelque utopie, encore, qu'il ne soit pas douteux que si le christianisme avait bénéficié d'un appui seulement équivalent à celui, par- fois peut-être excessif, que nous avons donné à l'Islam, il eut

connu d'autres développements. Il n'en demeure pas moins qu'elles annonçaient avec une remarquable prescience les difficultés que nous traversons aujourd'hui et qui peuvent paraître aux pauvres hommes que nous sommes — privés, du fait de la brièveté de leur existence, du recul du temps nécessaire à une saine appréciation de l'ampleur des mouvements sociaux et politiques de l'humanité — qui peuvent nous paraître, dis-je, marquer l'irremédiable déclin de notre civilisation.

Faut-il vraiment désespérer ? Pour ma part je me refuse à le penser, estimant que notre sort d'individus isolés compte peu au regard de celui de la communauté nationale, dont nous faisons partie, de cette Patrie qui a puissamment contribué à l'expansion des principes de dignité de la personne humaine qui ont fait la grandeur de la civilisation occidentale et chrétienne, et persuadé que la France saura tôt ou tard retrouver en elle les trésors d'énergie dont elle a donné maintes preuves au cours de son histoire, dont l'admirable conduite de nos petits soldats d'Algérie est un magnifique témoignage, et qui devraient lui permettre de reprendre sa marche lumineuse vers de nouveaux destins.

Ainsi que le déclarait récemment notre éminent confrère M. Eugène Guernier, la colonisation, qui n'est « qu'une forme de « l'affirmation de l'avance de certains pays sur le retard de certains autres » est un « mouvement sans fin ». C'est une idée quelque peu semblable qu'exprimait notre ancien Président, M. le Docteur Noël Bernard, en écrivant dans son ouvrage : « De l'Empire colonial à l'Union Française », que « les colonisateurs d'aujourd'hui sont les colonisés d'hier ».

En dépit de la peur des mots, qui est l'une des caractéristiques de notre époque, les rapports entre civilisations différentes entraîneront toujours, qu'on le veuille ou non, des phénomènes de « colonisation » ; il dépend de nous de savoir demeurer parmi les peuples dignes de faire aux autres peuples des apports de civilisation.

C'est encore M. Eugène Guernier qui disait que « l'humanité est menacée de trois sortes de disettes : disette de produits alimentaires, disette d'énergie motrice, disette de valeur morale et spirituelle. » Je pense avec lui que les inventions de la science parviendront à trouver une solution définitive et relativement prochaine à l'égard des deux premières. Mais ce sont les nations qui sauront remédier, chez elles, à la « di-

sette de valeur morale et de spiritualité » qui conserveront une place de choix dans la conduite de l'humanité.

L'Amiral Lacaze était pleinement de cet avis, et ce serait le meilleur hommage que nous puissions rendre à sa grande mémoire que de travailler, chacun dans notre modeste sphère, à faire en sorte que la France, fidèle à son prestigieux passé, continue de figurer parmi ces Nations en restant, selon la mémorable parole de Clémenceau, « le soldat de Dieu, le soldat de l'Idéal, le soldat de l'Humanité ».

* * *

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je me garderai de prendre la parole pour renouveler ce que M. Durand-Réville a dit de notre nouveau confrère le Gouverneur Jarre. Nous connaissons M. Durand-Réville et ses éloquents interventions à de nombreuses tribunes ; nous savons l'intérêt qu'elles ont et la satisfaction qu'ici même nous y prenons. Ce qu'il a dit de M. Jarre ne pouvait être mieux dit et nous y avons tous applaudi de grand cœur. J'ignorais que M. Jarre fût originaire de Chambéry. Vous me permettrez sans doute à ce sujet de vous rappeler un souvenir personnel qui m'est toujours précieux : j'ai contracté une grande dette de reconnaissance envers les dames de la Croix-Rouge de Chambéry ; pendant cinq mois et demi, elles ont soigné le blessé que j'étais de l'offensive de Champagne de 1915 et dans de si heureuses conditions qu'il eut le temps de revenir à Verdun prendre part à l'offensive de septembre-octobre 1916. Cette dette, malgré le temps écoulé, ne s'est pas éteinte. Vous comprendrez ainsi combien je suis heureux d'accueillir aujourd'hui M. Jarre le Chambérien que je prie d'accepter la médaille de l'Académie. Elle marquera pour lui son entrée officielle, rue La Pérouse où nous serons toujours heureux de le voir siéger à nos côtés.

PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES

Gouv. gén. OSWALD DURAND. — Dans la collection « Mon métier » qui s'honore de noms prestigieux : Claude Farrère, Charles Munch, Pierre Fresnay, Général Pierre Paquier, as de l'aviation, Arthur Honegger et beaucoup d'autres, le Gouverneur général Annet vient de faire paraître une très intéressante étude sur le rôle du Gouverneur d'outre-mer, son action dans tous les domaines et les perspectives nouvelles de notre politique dans les Territoires groupés sous notre pavillon.

Livre qui vient à son heure, d'une écriture excellente et claire, où l'auteur a su — sans excès — accrocher quelques souvenirs vécus, racontés avec l'humour le meilleur. Le Gouverneur général Annet a traité, par ailleurs, le sujet délicat de la position de la France outre-mer avec l'expérience que lui ont donnée, à la fois, de longs passages dans des postes de confiance auprès de différents chefs de territoire ou de fédération, l'exercice de commandements importants où se sont façonnées et affermies ses méthodes administratives et politiques. C'est le fruit de ses méditations qu'il nous donne aujourd'hui enregistrés au contact des réalités souvent fort délicates. Avec un tact de bon aloi, il expose ses points de vue sur les orientations nouvelles de notre politique et met l'accent avec souplesse mais aussi avec fermeté, sur quelques termes péjoratifs d'usage courant à notre égard, mis à la mode dans certains pays qui les ont inventés pour les avoir toujours pratiqués, souvent avec une vigueur remarquée.

Le Gouverneur général Annet conclut son étude en notant « qu'il restera aux anciens en transmettant le flambeau à leurs successeurs, de savoir que le passé qu'ils ne voient pas s'éloigner sans regret, malgré les obstacles qu'il fallut surmonter pour le créer, demeurera tout de même la base consistante qui permet les expériences nouvelles. »

À la lumière de l'œuvre accomplie par le corps des Gouverneurs de la France d'outre-mer, nous sommes quelques uns qui suivons avec l'attention la plus vive, l'évolution de l'Afrique noire que nous avons conscience d'avoir heureusement préparée.



Gouv. gén. OSWALD DURAND. — J'ai toujours méfiance pour les reportages. Ce sont, pour la plupart, à mes yeux, des articles écrits un peu à la va-vite, souvent sans relations entre eux, des descriptions de pays ou de mœurs vus par des hommes qui sont passés, pour ainsi dire, sans avoir eu le temps d'approfondir les problèmes, se contentant de saupoudrer de quelques traits d'humour — la sauce pour faire avaler un mauvais poisson — des pages sans consistance, des idées mille fois rebattues et des chiffres fastidieux ou même fantaisistes. De quoi vous faire prendre en grippe, à jamais, la littérature du reporter.

Rien de tel avec l'ouvrage de Jean Lartéguy *« Les Clefs de l'Afrique »*. Bien sûr, ce solide et courageux cévenol, pareil à ces journalistes dont je viens de parler ne dédaigne pas, à l'occasion d'assaisonner son écriture du meilleur esprit ; il a par ailleurs un don étonnant du récit et du geste et s'il bouscule, sans vergogné, quelques grands bonshommes — les faux bien entendu — les frères de la côte — il y en a encore — et les politiques de tout acabit et de tout poil, il le fait toujours avec une assurance extrême.

Certes, il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qu'il dit. S'il fait fi par exemple, de certaines réalisations importantes qui ont fait avancer de 50 ans notre Afrique, c'est qu'il n'a certainement pas bien compris cette Afrique, que nous connaissons bien et mieux que lui pour avoir usé pas mal de sandales sur ses pistes. Jean Lartéguy avoue que l'Afrique l'a profondément déconcerté parce qu'elle lui est apparue « comme le pays de la démesure ». Que n'y a-t-il vécu plus longtemps. S'il s'était frotté davantage, comme nous, à cette humanité si vivante, si expansive, si accueillante, à cette terre si diverse, si hostile parfois mais toujours si prenante, peut-être n'aurait-il pas écrit que « son livre est un peu le récit de son échec ». Il n'est pas exact d'ailleurs d'affirmer comme il le fait que « cet échec est aussi l'échec de tous les blancs qui ont voulu comprendre, aimer ou soumettre ce pays ».

Quand on a vécu en Afrique noire, de longues années, quand on a été le témoin de son évolution — et qu'on a même aidé cette évolution — on ne peut pas ne pas se réjouir de l'amitié qu'elle nous porte, sans défaillance et aussi, j'en suis sûr, sans arrière-pensées.

L'ouvrage de Jean Lartéguy qui dépasse largement ce qui, ces dernières années, a été écrit sur l'Afrique noire, mérite d'être lu et apprécié à sa juste valeur (ses vues sur l'Islam, sur l'avenir de l'Afrique, sur le devoir humain qui est le nôtre de ne

pas l'abandonner sont en tous points remarquables). Et si certaines des « clefs » que nous présente l'auteur refusent de s'engager dans de mauvaises serrures — détraquées ou pas encore assez huilées — il n'en reste pas moins que la plupart nous permettent d'ouvrir certaines autres — avec satisfaction — pour une meilleure connaissance d'une action pour laquelle nous aurons toujours bonne conscience, dans les domaines les plus nobles et les conceptions les plus humaines.

* * *

M. Paul CARTON. — Au début de mai de cette année, devant le Jury placé sous la présidence du Professeur Sedaillon de la Faculté de Médecine de Lyon, assisté des Professeurs Jaubert et Colet, MM. Phung-Van-Dan, de l'Ecole Vétérinaire du Viêt-Nam et Nguyen-Van-Liem, vétérinaire, ont soutenu brillamment (avec mention très honorable) leur thèse de doctorat vétérinaire ; M. Vo-Thanh-Loc, Délégué régional de l'Ambassade de la République du Viêt-Nam assistait à la séance. Ces thèses sont, en réalité, comme l'ont indiqué les membres du Jury, deux importants apports à l'étude des zoonoses tropicales.

Cette manifestation universitaire, en raison des personnalités des deux nouveaux docteurs et des circonstances actuelles, a revêtu une signification toute particulière que les professeurs constituant le jury ont tenu à souligner déclarant qu'elle prend place dans une « alliance culturelle franco-vietnamienne ».

En préférant un titre universitaire français à tout autre diplôme susceptible d'être décerné dans un autre pays, MM. Dan et Liem ont montré que l'influence de la culture et de la technique françaises est reconnue plus vivante que jamais par le Viêt-Nam.

J'ai le plaisir de remettre à notre Compagnie un exemplaire (fort élégamment présenté par l'imprimerie) de la thèse de M. Dan intitulée : « *Contribution à l'étude des zoonoses tropicales : le bacille de Whitmore et la mélioïdose* ».

Cet ouvrage de 111 pages comprend deux parties : étude du bacille (*Malleomyces*, pseudo-Mallei) ; — étude de la maladie la Mélioïdose ; et se termine par une conclusion et une bibliographie de 124 publications.

* * *

Gouv. gén. OŚWALD DURAND. — M. Georges de Creuse vient de faire paraître un ouvrage que Jean d'Esme a préfacé avec le talent subtil qui est bien le sien, « *Lucie ou les forces qui nous*

mènent » est l'histoire profondément humaine d'un amour de femme dont l'émouvant déroulement nous est conté sur le ton d'une confidence chuchotée, choc douloureux de deux êtres, dressés l'un contre l'autre avec les doutes, les regrets, les angoisses et les souffrances que de longues années n'ont pu réussir à apaiser.

Bien qu'il ne soit pas d'usage de faire, dans ce Bulletin, la critique d'ouvrages qui ne se rattachent pas aux choses de l'outre-mer, nous avons fait exception pour « *Lucie ou les forces qui nous mènent* » en raison de la qualité honorable de l'œuvre ; bien conçue, parfaitement menée, elle est d'une écriture honnête et dépouillée à dessein de vaines fioritures.

* * *

Gouv. gén. OSWALD DURAND. — Petit livre mais lourd d'idées, courageux, écrit d'un style ferme, tel apparaît « *Contrepoison ou la morale en Algérie* » que vient de nous donner Michel Massenet.

Il ne s'agit point de la défense ou de l'attaque de telle ou telle politique, de telles ou telles méthodes, de tels ou tels hommes, mais l'étude des meilleures « règles propres à favoriser la recherche d'un statut définitif de l'Algérie ».

Ultras, idéologues, belles âmes, technocrates ou patriotes sont fustigés « honnêtement mais vigoureusement » par ce censeur impitoyable.

Comme il l'écrit si justement, « le pain, la paix et la liberté de l'Algérie passent par la France ». Pourquoi l'a-t-on si longtemps oublié ? Pourquoi certains s'obstinent-ils à conserver des œillères et à raisonner comme des outres vides ? Qu'ils lisent le livre de Michel Massenet et surtout qu'ils méditent sur chaque page : leurs yeux s'ouvriront !

* * *

Gouv. gén. OSWALD DURAND. — La revue « *Algéria* » dont nous avons à maintes reprises signalé le remarquable effort de propagande vient de faire paraître un numéro spécial « *Printemps 1957* ». Il contient entre autres un documentaire sur le séjour de Cervantès à Oran — écrit par Emmanuel Roblès, on en devine toute la valeur littéraire — une étude sur l'Ecole nationale d'agriculture d'Alger, exposé magistral des résultats obtenus par cet enseignement ; plusieurs contes ou nouvelles d'une écriture de prix ; également, un article de notre confrère le professeur Jean Despois sur « *Pasteurs et Ksouriens du Djebel-Amour* » ; enfin, de belles critiques littéraires, musicales

et artistiques donnent à cette œuvre un poids qu'envieraient, à coup sûr, certaines revues métropolitaines.

BIBLIOGRAPHIE

- ANNET (Gouv. gén.). — *Je suis Gouverneur d'outre-mer*. 1957, in-8°, 142 pages. Editions du Conquistador, Paris. (*Don de l'auteur*).
- LARTÉGUY (Jean). — *Les clefs de l'Afrique. Femmes, Confréries et Fétiches*. 1957, in 8°, 266 pages avec carte et illustration. Edition Albin Michel, Paris. (*Don des éditeurs*).
- PHUNG-VAN-DAN. — *Le bacille de Whitmore et la Mélioïdose*. 1957, in-8°, 111 pages avec figures et coupes. Thèse de Doctorat de médecine vétérinaire. (*Don de l'auteur*).
- CREUSE (Georges de). — *Lucie ou les forces qui nous mènent*. 1956, in-8°, 220 pages. France, Editions nouvelles, Paris. (*Don de l'auteur*).
- MASSENET (Michel). — *Contrepoison ou la morale en Algérie*. 1957, in-8°, 130 pages. Editions Grasset, Paris. (*Don des éditeurs*).
- ***. — *Algérie*. Edition de l'Office algérien d'action économique touristique, Paris, 1957. (*Don des éditeurs*).
- JACOBSON (Alfred). — *Le problème des investissements dans la France d'outre-mer*. Communications à l'Académie des Sciences morales et politiques le 30 mai 1957. (*Don de l'auteur*).
- JARRE (Charles). — *Le problème de l'élevage ovin en Algérie et la coopération*. 1933, in-4°, 242 pages avec une carte et reproductions photographiques. Edition Baconnier, Alger. (*Don de l'auteur*).
- SOUCADAUX (André). — Discours prononcé à Tananarive le 24 mai 1957 à l'ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée représentative de Madagascar et dépendances. (*Don de l'auteur*).
- LESCHI (Louis). — *Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*. 1957, in-4°, 244 pages avec 18 cartes et plans et 54 planches. Editions du Gouvernement général de l'Algérie (Sous-Direction des Beaux-Arts, Service des antiquités). (*Don du Gouv. gén. de l'Algérie*).
-

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 7 JUIN 1957

Séance ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Victor Cayla.

Présents : MM. VICTOR CAYLA, FURON, PRUDHOMME, DURAND-RÉVILLE, CHARBONNEAU, ANDRÉ, RAOUL FOLLEREAU, JARRE, COMBES, GAYET, MORIN, REIZLER, HURAUT, BLONDEL, GALLIARD, AUBRÉVILLE, COEDÈS, NOËL BERNARD, LÉMERY, GIRARD, DYÈVRE, DECARY, DE BOISBOISSEL, RÉV. P. PATRICK O'REILLY, M^{lle} ANNA QUINQUAUD, MM. ROBEQUAIN, BARQUISSAU, RÉV. P. TASTEVIN, VAUCEL, LÉON BARÉTY, LIOUVILLE, LEMAIGNEN, MALBRANT, PIERRE LYAU-TEY, LE BIGOT, MEYNIER, D'ESTAILLEUR CHANTERAIN, THÉODORE MONOD, LARNAUDE, CHARLES-ROUX, JACQUES BARDOUX, AUBERT DE LA RUE, GABRIEL LEFEBVRE, MONIER, TALVAS, VITTOZ, DE RENDINGER, DU PASQUIER, LHOTE, OSWALD DURAND.

Excusés : MM. PHILIPPAR, LAPRADE, COINDREAU, POISSON, ANGLADETTE,

Ont envoyé leur pouvoir : MM. DESCHAMPS, CASIMIR MAISTRE, RÉALLON, DELAVIGNETTE, PROST, INGOLD, REPIQUET, HUMBERT, MIÈGE, NAEGELEN, JACQUES MILLOT, WEYGAND, GORRÉE, RIVIÈRE, GUERNIER, PERRIER DE LA BATHIE, EMERIT, MERCIER, SICARD, LOUIS MILLIOT, YOU, GISCARD D'ESTAING, CHARLES-ROUX, JACQUES BARDOUX, LEGOUX, SERGENT, BOUJARD, AUGIÉRAS, POILAY, LOUIS MARIN, GRANDIDIER, VAYSSIÈRE, DE CAIX, ARY LEBLOND.

* * *

Réception de M. le Gouverneur Jarre

Après que M. le Gouverneur Jarre ait été introduit, M. le Sénateur Luc Durand-Réville prononce son discours de bienvenue ; puis M. le Gouverneur Jarre dit son discours, de remerciement.
(voir *texte* de ces deux discours page 289 et suivantes.)

* * *

Procès-verbal

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 17 mai : il est adopté sans observation.

* * *

Nécrologie

Gouv. gén. OSWALD DURAND. — Nous avons appris avec un vif regret le décès, à 52 ans, survenu à Paris où il se trouvait de passage, du médecin-colonel Ceccaldi, directeur de l'Institut Pasteur de Brazzaville.

Le docteur Ceccaldi qui venait tout récemment d'être élu correspondant de la 3^e section avait servi de très longues années dans nos Territoires d'outre-mer. Technicien très averti, il s'était spécialisé dans l'étude des venins de serpent. C'était, au surplus, un organisateur remarquable et un savant dont les travaux sur la maladie du sommeil étaient unanimement appréciés.

* * *

Au sujet des massacres de Mélouza

Gouv. Gén. OSWALD DURAND. — Votre Bureau a estimé qu'il serait bon que l'Académie fit entendre sa protestation au sujet du massacre de Mélouza. Voici le texte d'une lettre qu'il se propose d'adresser à M. le Président de la République, au Président du Conseil et aux Ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur :

« L'Académie des Sciences coloniales douloureusement émue par
« les massacres de Mélouza élève une solennelle protestation contre
« des méthodes qu'aucune considération de quelque ordre que ce
« soit ne saurait justifier. Elle demande que tout soit mis en œuvre
« afin que les auteurs de ces crimes soient punis avec toute la rigueur
« voulue et pour que de pareils faits, contraires à toutes les lois
« humaines, ne puissent plus se renouveler. »

J'ajoute que le texte de cette lettre sera envoyé à l'Agence France-Presse qui en assurera la diffusion.

(L'Assemblée donne son assentiment.)

* * *

Suite du colloque sur le Sahara

M. le Colonel Britsch fait une communication sur les « Frontières et voies de communications dans le Sahara français. »

(Voir texte de cet exposé dans le Numéro spécial consacré aux questions sahariennes, Fascicule V. 1957.)

* * *

Scrutin pour le changement d'appellation de l'Académie

Gouv. gén. OSWALD DURAND. — Avant de procéder au dépouillement du scrutin je dois vous donner connaissance de 4 lettres que nous avons reçues :

a) M. Philippar écrit : « Pour les raisons que j'ai abondamment développées, aucune des appellations proposées ne saurait me convenir ; je m'abstiendrai donc de prendre part au scrutin du 7 juin ; mais je désire que vous sachiez et que vous l'indiquiez de ma part à mes confrères, en séance, que mon abstention n'est nullement due à de l'indifférence ; loin de là. »

b) M. Casimir Maistre désire que ses confrères sachent qu'il n'est pas d'avis de modifier notre appellation qui donnait tant de valeur à notre œuvre coloniale, mais puisque l'Académie a décidé de trouver un autre titre, il est d'avis d'adopter la formule « Académie de la France d'outre-mer ou des Territoires d'outre-mer ».

c) M. Humbert « regrette que l'Académie ait été dans l'obligation d'abandonner un titre dont aucun membre n'a à rougir ».

d) Enfin, M. Ladreit de Lacharrière proteste avec force contre le changement de titre de l'Académie ; il estime, par ailleurs, qu'il eût été plus régulier de lier dans un même vote les deux questions « changement de titre et nouvelle appellation » afin de les faire résoudre ensemble statutairement.

Nous joindrons ces lettres au dossier. Je dois ajouter par ailleurs que votre Bureau a conscience d'avoir mis le plus de liant possible dans cette question de changement d'appellation extrêmement délicate, d'avoir fait le maximum pour que les discussions soient étoffées et que les opinions puissent librement se manifester et qu'enfin, nous allons le constater dans un instant, par des votes réguliers, une position définitive aura été prise par le maximum des membres de l'Académie.

Résultat du scrutin

Avalent droit de vote	115
Quorum exigé	29
Votants.....	74

Ont obtenu :

Académie des Sciences [d'outre-mer	57 voix
Académie de la Culture française outre-mer	7 voix
Académie française des Lettres et des Sciences d'outremer	5 voix
Académie des Sciences coloniales	3 voix
Académie des Lettres et des sciences d'outre-mer.	1 voix
Bulletin blanc	1

* * *

Séance levée à 17 h. 30

L'Assemblée se réunit en Comité secret.

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

SÉANCE DU 21 JUIN 1957

LE MÉDECIN GÉNÉRAL GUSTAVE BOUFFARD
1872-1957

par le Dr G. GIRARD

Le Médecin Général G. Bouffard qui est mort le 21 mars appartenait à notre Compagnie comme membre correspondant depuis sa fondation. Originaire de Rochefort où l'Ecole annexe du Service de Santé a suscité de nombreuses vocations maritimes et coloniales chez les étudiants de cette région, Bouffard est admis à l'Ecole principale de Bordeaux d'où il sort en 1895. Il a opté pour les colonies et d'emblée est conquis par l'Afrique après un premier séjour au Soudan dont le Gouverneur est alors, le colonel de Trentinian, bientôt général ; 45 ans plus tard, Bouffard se plaisait à rappeler les souvenirs de cette époque héroïque avec son ancien chef qu'il rencontrait à nos séances que le grand soldat, plus que nonagénaire, mais toujours alerte de corps et d'esprit, fréquentait assidûment. Mises à part deux années passées à Madagascar, c'est en Afrique noire que Bouffard fera toute sa carrière, du grade d'aide major à celui de médecin général. Il fut entre temps professeur à l'Ecole d'application du Service de Santé des T.C. à Marseille qu'il quitta le 2 août 1914 à la tête d'une ambulance divisionnaire sur le front français, pour être bientôt affecté à la direction d'un laboratoire d'armée.

Dans les postes qu'il occupa successivement au Soudan, à Djibouti, en Côte d'Ivoire, au Dahomey, à Madagascar, en A.E.F., le Dr Bouffard a réalisé dans le domaine de l'épidé-

miologie, de l'hygiène et de l'assistance médicale une œuvre marquante et durable tant au point de vue scientifique que dans ses applications.

Durant les 4 ans qu'il passe en pays Somali, il procède à une étude très poussée de géographie médicale ; il observe, étudie et décrit des affections tumorales dues à des champignons parasites dont l'agent étiologique lui est dédié par notre éminent et regretté confrère Emile Brumpt sous le nom d'*Aspergillus bouffardi*. Mais après un stage au laboratoire de F. Mesnil à l'Institut Pasteur, Bouffard va entreprendre une série de recherches sur le rôle des insectes dans la transmission des grandes endémies africaines qui, au début de ce siècle, est à peine connu. Il regagne alors le Soudan où il fonde le laboratoire de Bamako avec un parc vaccinogène qui lui permettra de préparer sur des génisses de race locale un vaccin jennérien actif grâce auquel la variole qui frappe sévèrement les populations indigènes sera maîtrisée. Il aborde l'épidémiologie des trypanosomiasés animales qui affectent lourdement les équidés et les bovidés au Soudan, et montre la part qui revient non seulement aux glossines, mais surtout aux stomoxes qui, harcelant sans cesse les troupeaux, déterminent l'épizootie par voie mécanique. Je ne m'étendrai pas ici sur ces travaux classiques bien connus des spécialistes, mais je soulignerai que s'ils ont pu être menés à terme, c'est parce que leur auteur parcourut pendant deux mois sur une embarcation où il logeait et expérimentait sur des singes, les rives du Bani et de la Volta noire où il découvrit les premiers cas de maladie du sommeil chez les riverains. A l'instar de son camarade et ami G. Bouet, notre regretté confrère disparu peu de temps avant lui, Bouffard a fait œuvre de pionnier dans l'exploration médicale de l'Afrique.

A Madagascar, sa présence à Tananarive comme Chef des services d'hygiène en 1921 lors de la première explosion de peste pulmonaire conjure un désastre ; il en a porté le diagnostic et a fait ordonner sans délai les mesures les plus rigoureuses autant qu'impopulaires qui permirent de circonscrire le foyer.

Comme Chef du Service de Santé de la Côte d'Ivoire, puis du Dahomey, le Dr Bouffard a développé les services d'hygiène et de prophylaxie vis-à-vis du paludisme, de la maladie du sommeil, de la fièvre jaune. L'alimentation en eau potable, l'hygiène de l'habitation, la nourriture des travailleurs indigènes seront ses préoccupations essentielles. Comme Direc-

teur en A.E.F., il porta tous ses soins à la protection sanitaire de la main-d'œuvre sur les chantiers du chemin de fer du Congo-Océan.

A ce bref rappel de ce que fut l'œuvre du Dr Bouffard, j'ajouterai les qualités du professeur dont j'eus le privilège de suivre l'enseignement de l'épidémiologie à l'école de Marseille. Il savait par la précision de ses exposés et son talent oratoire retenir l'attention de ses auditeurs et les faire bénéficier d'une expérience riche de faits vécus au contact des réalités.

Depuis près de 10 ans, Bouffard vivait retiré, ne fréquentant plus qu'un cercle restreint d'amis. Un silence total a entouré les circonstances de sa maladie et de sa mort qui ne fut connue, même de ses intimes, qu'au lendemain de ses obsèques.

En rendant hommage à la mémoire du Médecin Général Bouffard, je m'acquitte d'une dette de reconnaissance envers celui qui fut mon guide et mon conseiller à une heure difficile de ma carrière à Madagascar. Dans notre Compagnie où le culte du souvenir s'impose aujourd'hui plus que jamais, le nom du Dr Bouffard brille d'un éclat particulier dans cette équipe de pasteuriens coloniaux de la première heure dont l'œuvre bienfaisante et désintéressée honore notre pays.

PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES

Insp. gén. GAYET. — Lors d'un des derniers Congrès des Sociétés savantes à Alger en 1954, la Section de Géographie, présidée par notre cher Secrétaire Perpétuel honoraire, M. Guillaume Grandidier, recevait et examinait un mémoire, particulièrement bien étudié, de M. Gilbert Bresson, sur l'*Histoire du centre de colonisation de Fort de l'Eau*.

J'ai pu suivre les études ultérieures de l'auteur, chargé de mission par la F. A. O. de Rome, et je l'encourageais à publier cette monographie locale.

Depuis sa création par Décret du 11 janvier 1850, sur un ancien fort turc, « la Raussata », concédé en 1835 à un prince polonais, le centre rural de Fort de l'Eau a attiré des colons tenaces, à la fois des Français, des Espagnols, des Kabyles et jusqu'à des Arabes du Sud Algérien.

Et le bilan de 1953 pouvait décompter 13.000 habitants dont 8.400 musulmans; ces derniers, salariés au début, sont devenus peu à peu propriétaires ou fermiers, puisque l'on compte 139 exploitants agricoles musulmans pour 300 européens. Dans le commerce, on trouve 774 musulmans pour 453 européens.

Puisse cette sincère démonstration des coopérations fructueuses, qui ont transformé une rive sauvage en centre de richesses variées, convaincre tous nos frères d'Algérie des bienfaits du travail en commun.

* * *

Insp. gén. GAYET. — Sous le titre « *Essai sur la conjoncture économique de l'Afrique noire* », Mlle Huguette Durand vient de dresser une synthèse solidement étayée, sur les cycles économiques du développement des territoires français de l'Afrique noire. Déjà, elle avait consacré sa thèse de doctorat, en 1953 sur « *L'Expérience d'Union Economique entre la Syrie et le Liban* », qui avait été couronnée par la Faculté de Droit de Grenoble, où elle est maintenant Chef de Travaux.

Son ouvrage reçoit le n° 8 dans la série des Essais et Travaux, publiés avec le concours du Centre national de la Recherche

scientifique, et qui comprend déjà de très intéressantes études, notamment sur l'autofinancement des Sociétés en France et aux Etats-Unis (1953) et sur le fonctionnement des entreprises nationalisées en France (3^e colloque des Facultés de Droit 1956).

Le Professeur Henri Bartoli précise, dans sa préface, l'orientation de cet important travail sur les économies sous-développées. Il estime, peut-être trop facilement, que le système du pacte colonial n'avait guère permis de « prêter attention aux conséquences économiques et sociales qui en résultaient » ; nous restons, sans doute, trop désinvoltes vis-à-vis des mises au point si sincères, si humaines et si clairvoyantes, des auteurs classiques, comme Hannoteau, Elisée Reclus, et Leroy-Beaulieu sur l'œuvre coloniale.

Mlle Hugnette Durand étudie scientifiquement avec des tableaux comparatifs et des graphiques très parlants les baromètres des activités économiques de l'Afrique noire de 1925 à 1955. Elle analyse clairement la crise de 1929, puis, les suites de la seconde grande guerre mondiale, et surtout les cycles saisonniers, les mouvements accidentels, les formes d'expansion de l'activité économique des T. O. M. et les répercussions et transformations d'ordre social, notamment quant à l'évolution des niveaux de vie et à la naissance de l'esprit d'épargne en Afrique noire.

Les conclusions sont donc fortement étayées, et correspondent avec les études du Professeur F. Perroux sur « les quatre cercles vicieux fondamentaux » qui exposent l'économie des pays sous-développés « à des blocages de développement et de croissance », et avec les récents articles du Professeur Luc de Carbon sur la nécessité de nouveaux investissements, de sources de plus en plus variées.

Pour obtenir une croissance économique accélérée de l'Afrique noire, il faudra obtenir et soutenir les investissements métropolitains et étrangers, quelle que soit la solution de l'option finale « Guerre des Blocs ou Croissance harmonisée à l'échelle du monde ».

Le modeste titre, « Essai sur la conjoncture », mérite d'être étendu et précisé, car il s'agit d'une large synthèse, à la fois critique et constructive, qui doit retenir l'attention de tous les amis du progrès de la communauté franco-africaine et de tous les partisans d'une Eurafrique atlantique, libérale et généreuse.

Cette étude peut être rapprochée de la publication, encore officieuse, des documents statistiques du ministère de la F. O. M. (vol. n° 1 Hors Série, décembre 1956) par M. Gérard Heim de Balsac « *Le Revenu de l'Agriculture de l'Ouest Africain* » (Ronéo, 128 pages).

* * *

GOUV. gén. OSWALD DURAND. — Grand voyageur (il a visité le Japon, le Canada, les U. S. A., le Mexique, la Laponie, l'Inde, la Chine, l'Afrique du Nord et le Fezzan), Max Reisch vient d'effectuer un étonnant périple en Arabie séoudite d'où il a rapporté un livre « *Tapis volants et pipe-lines* » prodigieusement intéressant au moment où de récents événements ont polarisé l'attention du monde sur les questions de pétrole.

L'auteur nous emmène en Arabie dans le royaume séoudite que défendent son climat, ses sables, son aridité, ses populations nomades, fanatisées par la religion la plus opposée à tout progrès.

Dans cet immense désert, en dehors des mouvements commerciaux, la recherche et l'exploitation des puits de pétrole introduisent soudain le derrick et le pipe-line. L'ingénieur a amené sa maison démontable et climatisée et son poste de radio. Il fore la terre et trouve le carburant sans lequel il ne saurait garder la maîtrise des mers, de la terre et de l'air. Le pipe-line désormais va emplir les citernes des pétroliers. Et, à son ombre, le nomade s'abritera du soleil, sans bien comprendre pourquoi son roi a permis cette intrusion étrangère dont il ne tire, lui, aucun profit, sinon un peu d'eau fraîche. Car pour les chefs, misère devient richesse, tente, palais et cheval, Cadillac.

Un livre à lire ; il aide à mieux comprendre la politique pratiquée par certaine puissance étrangère à l'égard du plus important des propriétaires de l'or noir.

* * *

Dr Henri POISSON. — Dans la collection "Que sais-je ?" sous le titre suggestif « *L'homme contre l'animal* » M. Raymond Fiascon traite la troublante question de la protection indispensable à un bon équilibre de la nature, de la protection des animaux et rappelle, d'abord, les disparitions d'espèces animales au cours des âges, du fait de l'homme.

Dans un autre chapitre, il examine les causes « naturelles » de la disparition des faunes qui ont peuplé le globe aux temps géologiques qui nous ont précédés, et compare, ensuite, ces raisons d'extinction, avec celles causées par l'homme, établissant ainsi sa responsabilité.

Il établit, dans les pages suivantes les droits à la vie des animaux vivant à l'état libre dans la nature et indique les moyens d'empêcher leur destruction (constitution des Réserves, Parcs nationaux, extension donnée aux conférences internationales

pour la protection de la nature comme il s'en tient tous les deux ans) (Caracas, Fontainebleau, Copenhague, Edimbourg).

C'est un petit livre, très utile et très à sa place dans la collection des « Que sais-je ? » fort bien documenté et qui sera très lu et très apprécié.

* * *

Insp. gén. GAYET. — M. Pierre Moussa, chargé depuis plusieurs années des lourdes responsabilités de la direction des Affaires Economiques et du Plan au Ministère de la F. O. M., présente trop modestement son livre sur la *Communauté Economique franco-africaine*, comme une mise au point du cours qu'il a professé à l'Ecole nationale d'Administrations en 1956.

Il ne veut pas tracer une thèse ou un programme sur les perspectives économiques de l'Outre-Mer, mais seulement déposer un dossier de documentation, solidement étayé par des cartes, des graphiques, des tableaux et de très abondantes annexes, qui ont un caractère quasi officiel.

Et ce bilan sincère doit être rapproché des grandes synthèses récentes qui viennent d'être publiées, d'abord dans les 2 Rapports du Ministère des Affaires économiques et financières sur les Comptes de la Nation de l'exercice 1956 et sur un projet de Budget Economique pour 1957 (Imprimerie nationale 1957) ; puis, dans la vaste somme d'exposés techniques, présentée par M. Bloch Lainé, sur *La zone franc* (Presses Universitaires de France 1956).

A côté d'un profond souci d'objectivité, M. Pierre Moussa aborde, dès son introduction, l'analyse des données psychologiques des problèmes et de « la cause », dont il veut être non un expert neutre, mais un avocat passionné, et à juste titre.

Il va donc rechercher, dans les faits, dans les chiffres, dans les graphiques mêmes, des remèdes efficaces contre deux complexes qui menacent l'opinion française, vis-à-vis de l'outre-mer, d'abord le complexe de culpabilité, puis le complexe de résignation qu'il appelle « hollandais ».

C'est pour réveiller une « bonne conscience » franco-africaine, et un « nouvel élan » vers l'outre-mer, qu'il développe les 3 titres de son étude :

- 1^o le vieil équilibre ;
- 2^o la naissance des antinomies ;
- 3^o vers une symbiose nouvelle.

Nous retrouvons là de larges exposés et des perspectives courageuses notamment sur la coordination qui doit être consentie, dans une solidarité dynamique, entre une nation « développée »

et de vastes territoires sous-développés. De nombreuses références sont données aux orientations de M. Robert Buron et aux doctrines publiées par M. Pierre Mendès-France et Gabriel Audant « *La Science économique et l'Action* (collection Science et Société, Unesco-Julliard 1956).

Le titre III cherche la synthèse de l'équilibre entre l'économie métropolitaine et les économies d'outre-mer à la fois sur le plan des industrialisations et des investissements. M. Pierre Moussa conclut que l'ensemble français élargi, ne saurait être un ensemble fermé et recherche les conditions du nécessaire développement des relations entre les pays d'outre-mer et l'étranger. Il fait valoir les efforts comparés de la France et du reste du monde dans l'aide aux pays sous-développés, mais ne renonce pas aux idées très élevées et assez subtiles d'un « impôt cosmique » et non plus national.

Ces conclusions sont datées avec précision du 28 octobre 1956, mais l'auteur doit ajouter une postface pour tenir compte de la série des décrets d'application de la loi-cadre du 23 juin 1956, surtout en date du 13 novembre 56.

Et il doit aussi se référer, en cours d'impression à la loi du 10 janvier 1957 sur l'O. C. R. S. du Sahara et aux clauses des accords de Rome sur le Marché commun et les formes d'associations précises pour les Territoires d'Outre-Mer.

Parmi les annexes fort documentées, nous devons signaler les n^{os} 5, 6 et 7 sur le cuivre de Mauritanie, le fer de Mauritanie et le fer Saharien, l'annexe 9 sur les projets miniers, hydroélectriques et industriels et l'annexe X sur les filiales d'Unilever en Afrique Française.

Il faut, sans cesse, repenser l'Union Française et même l'Eurafrique. Le livre de M. Pierre Moussa vient à point pour nous soutenir dans des transitions malaisées.

BIBLIOGRAPHIE

REISECH (Max). — *Tapis volants et pipe-lines* 1957, in-4^o 290 pages. Editions Calmann-Lévy, Paris (*Don des éditeurs*).

RIVIÈRE (P. L.). — *Israël et le Proche-Orient*. Extrait de la Revue politique des idées et des institutions n^o 9 du 15 mai 1957 (*Don de l'auteur*).

YACONO (X). — *L'Algérie depuis 1830 (essai bibliographique)*. Extrait de la « Revue africaine », tome C, n^{os} 446-449, année 1956 (*Don de l'auteur*).

- DUBOIS (Ch.), DE NATTES (E.) et HOUPHOUET-BOIGNY (F.). — Allocutions prononcées les 15 et 16 mai 1957 à l'ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée territoriale de la Côte d'Ivoire et à l'élection du Conseil du Gouvernement.
- BRESSON (Gilbert). — *Histoire d'un centre rural algérien. Fort de l'Eau*. 1957, in-4°, 220 pages. Editions Bringeau, Alger.
- DURAND (Huguette). — *Essai sur la conjoncture économique de l'Afrique noire*. 1957, in-4°, 178 pages. Collection « Essais et travaux » de l'Université de Grenoble. Librairie Dalloz, Paris.
- FIASSON (Raymond). — *L'Homme contre l'animal*. 1957 — petit in-8° — 124 pages. Collection « Que Sais-je ? ». Les Presses universitaires de France (*Don des éditeurs*).
- STRASSER (Daniel). — *Réalités et promesses sahariennes*, 1956, in-4°, 231 pages avec cartes et reproductions photographiques. Editions « Encyclopédie d'Outre-Mer », Paris (*Don des éditeurs*).
- MOUSSA (Pierre). — *Les chances économiques de la Communauté franco-africaine*. 1957, in-4°, 276 pages. Editions Armand Colin (*Don des éditeurs*).
-

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 21 JUIN 1957

Séance ouverte à 15 heures sous la présidence de M. le Gouv. gén. Delavignette.

Présents : MM. DELAVIGNETTE, Paul CARTON, E. ROUBAUD, DESPOIS, GAYET, CÉDÈS, AUBRÉVILLE, GIRARD, REIZLER, MORIN, EMERIT, Rév. P. TASTEVIN, MERCIER, HURAUT, VAUCÉL, BARQUISSAU, PINON, Le BIGOT, PRUDHOMME, BOUJARD, René MALBRANT, POILAY, HOFFHERR, TALVAS, Henri LHOTE, de RENDINGER, ANGLADETTE, Oswald DURAND.

Excusés : MM. BLONDEL, GISCARD d'ESTAING, GRANDIDIER, Louis MILLIOT, Jean MARIE, LAPRADE, M^{lle} QUINQUAUD, MM. LÉMERY, MONIER, BARÉTY, COINDREAU.

Ont envoyé leur pouvoir : MM. Jacques MILLOT, WEYGAND, de BOIS-BOISSEL, JUIN, CAYLA, VAYSSIÈRE, YOU, REPIQUET, MONOD, Roger HEIM, RÉALLON, Ary LEBLOND, Jacques BARDOUX, DECARY, HUMBERT, CHARBONNEAU, LEMAIGNEN, Jean MARIE, ROBEQUAIN, ROUCH, CHARTON, Rév. P. O'REILLY, MIÈGE, DURAND-RÉVILLE, FURON, ROBEQUAIN.

* * *

Procès-verbal

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 7 juin : adopté sans observations.

* * *

Gouv. gén. OSWALD DURAND. — Notre cher Secrétaire perpétuel honoraire M. Guillaume Grandidier, dont l'état de santé laissait fort à désirer depuis quelque temps, a dû interrompre ses travaux pour entrer dans une clinique où il a subi une délicate opération. Aux dernières nouvelles, tout allait pour le mieux : je me tiens constamment en liaison avec M^{me} Grandidier et je lui ai fait transmettre à maintes reprises, les vœux que nous formons tous, rue Lapérouse, pour le rétablissement rapide et définitif de son mari.

* * *

Suite du colloque sur les problèmes sahariens

Preennent successivement la parole :

M. Daniel Strasser qui a traité « *de l'organisation économique du Sahara* » ;

M^e de Lattre qui a parlé d' « *Une communauté eurafricaine du fer: le gisement de Tindouf* » ;

M. le Docteur Borrey qui a entretenu la Compagnie de « *l'actualité des problèmes humains en « éréologie saharienne.* »

(Voir texte de ces communications dans le numéro spécial consacré aux questions sahariennes, Fascicule V. 1957.)

* * *

Election d'un membre titulaire (4^e section)

Votants 48

Ont obtenu :

M. le Professeur Mangenot 35 voix, élu

M. Du Pasquier 12 voix

plus 1 bulletin blanc

* * *

Séance levée à 17 h. 15.

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

SÉANCE DU 5 JUILLET 1957

PRÉSENTATION D'OUVRAGE

Gouv. gén. Oswald DURAND. — Fixé en Tunisie depuis de très longues années, fondateur de l'Institut des Belles-Lettres arabes, M. André Demeerseman, spécialiste averti des problèmes de la Tunisie, et défricheur inlassable de l'âme de ce pays, nous donne un curieux et passionnant ouvrage « *Tunisie, sève nouvelle* ».

Les articles qu'il a publiés, les études et les conférences qu'il a données ont suivi pas à pas l'évolution de la Tunisie ; tout cela a ouvert la voie indispensable à qui veut comprendre la psychologie islamique et mieux toucher du doigt les divers contacts entre civilisations.

C'est toute la Tunisie qui défile sous nos yeux, saisie en sa réalité concrète, rendue perceptible grâce à un style parfaitement adapté à son sujet. Nombreux ont été les écrivains, les essayistes, les ethnologues qui ont traité de l'Islam en général, certains même de l'Islam en Tunisie. Aucun, jusqu'ici, n'avait encore étudié l'âme musulmane en ce qu'elle offre de vivant et d'original ni su découvrir, traduire et commenter les incommensurables trésors de sa sagesse.

M. Demeerseman nous donne avec « *Tunisie, sève nouvelle* », une magistrale leçon de méthode et d'analyse. Il nous initie à un art nouveau qu'il a pour ainsi dire créé pour connaître et pour comprendre le tréfonds d'un peuple et d'une civilisation. Le secret de cet art ainsi transmis, il reste à souhaiter qu'il soit largement mis à profit au bénéfice d'autres peuples et d'autres civilisations. Le butin sera riche à qui se donnera la peine de le découvrir.

Gouv. gén. Oswald DURAND. — Un livre qui vient à son heure, courageux, plein de bon sens et rempli de foi dans les destins de cette « *Afrique nouvelle* » que Paul-Henri Sirieix vient de faire paraître. Journaliste averti des questions d'outre-mer, écrivain à la plume claire, dépouillée et solide à la fois, ancien gouverneur de la Côte française des Somalis et de la Guinée, économiste que passionnent les grands problèmes internationaux, Paul-Henri Sirieix apporte une contribution de grande valeur dans l'étude de cette Afrique de demain dont il sent parfaitement — parce que la connaissant bien — que trop de liens culturels, économiques et affectueux l'unissent à notre pays, de façon décisive.

Tout est à lire dans ces quelque 300 pages : explications pertinentes sur la Loi-cadre et ses conséquences ; incidence des questions financières sur le comportement des nouveaux Etats ; réactions des Africains devant des déroulements politiques nés des situations présentes ; urgence absolue à asseoir les réformes politiques sur une infrastructure économique et sociale solidement adaptée à la société africaine par la création de classes moyennes et d'une véritable paysannerie. L'Afrique nouvelle parvient à une heure où elle ne doit trébucher sur aucun obstacle ; à nous de lui éviter un faux départ, de faire disparaître de ses jeunes pas les traquenards ou embûches que l'on rencontre, immanquablement, lors de toute action humaine nouvelle. Cette Afrique a encore besoin de nous dans tous les domaines ; les Africains eux-mêmes le savent ; il nous appartient de ne pas décevoir la grande confiance qu'ils nous témoignent.

Le livre de Paul-Henri Sirieix indique nettement la route à suivre ; en ce sens, il constitue un témoignage du plus haut prix sur lequel feraient bien de méditer les incrédules et les sceptiques... Quant aux aveugles-nés, un excellent document comme l'*Afrique nouvelle* ne les fera pas changer, je le crains bien.

* * *

Gouv. gén. Oswald DURAND. — Notre confrère le Gouverneur Hubert Deschamps, Directeur de la section des Sciences humaines à l'Office de la Recherche scientifique et technique d'outre-mer et Jean Guiart, ethnologue, viennent de faire paraître un excellent ouvrage sur la Polynésie française (Tahiti), la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides. Aspects géographiques, historiques, ethnographiques, admi-

nistratifs et économiques, organisation financière de ces trois territoires de la zone tropicale de l'Océan Pacifique, tout y est étudié, analysé de façon méthodique et claire, dans une langue précise et, par-dessus tout, convaincante.

Hubert Deschamps, qui s'est chargé spécialement de l'étude sur Tahiti, souligne la nécessité d'une mise en valeur du pays où la population, dont le niveau de vie est souvent plus développé qu'en Afrique, croît régulièrement. « Politiquement, écrit-il, il semble exclu qu'un pays aussi petit, aussi éparpillé, de population aussi faible, puisse constituer une entité indépendante. Ce serait le vouer à l'absorption rapide par l'économie américaine ou la masse chinoise, qui déjà a sur place une nombreuse et prolifique avant-garde. L'Union française offre un cadre protecteur assez vaste ; la Polynésie française pourra y évoluer à son gré vers une certaine dose soit d'assimilation, soit d'autonomie. »

Jean Guiart, que de nombreuses missions en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides qualifiaient pour étudier ces deux territoires met en exergue les réconfortants et profitables résultats du double condominium France-Angleterre. Deux problèmes que l'auteur analyse plus particulièrement, retiennent son attention : la production, actuellement axée à peu près uniquement sur l'exploitation du coprah, et, sur le plan politique et social, une évolution, indispensable selon lui, des relations entre la masse autochtone et la faible minorité européenne. « On note, écrit-il, les premiers signes de la constitution d'une classe moyenne autochtone. Peut-on espérer que les Européens auront l'intelligence de ne pas se la rendre hostile ? »

En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, Jean Guiart, après avoir rappelé l'axiome : « Quand la mine va, tout va bien », montre cependant la fragilité de la prospérité calédonienne. Mais dans ce pays lointain, terre de peuplement, se crée un peuple jeune, vigoureux, qui allie l'humanisme français aux solides vertus du paysan mélanésien. Aussi ne peut-on qu'être optimiste sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, malgré les inconnues dont il est parsemé.

« *Tahiti, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides* » qu'agrémentent de fort belles reproductions photographiques, des dessins et de nombreuses cartes, devrait servir utilement à la meilleure propagande en faveur de ces pays qu'on a longtemps cru « au bout du monde » et qu'on disait, il y a quelques

années seulement, peuplés de forçats en rupture de ban et de tribus d'anthropophages. Erreur ne fait pas compte, heureusement !

* * *

Gouv. Gén. Oswald DURAND. — Mon camarade Christian Laigret qui tint en mains, pendant près de deux ans, à Saint-Louis où je l'ai connu, les destins de la Mauritanie, a pris ses « quartiers d'hiver », après une longue période de bourlingages du Sénégal à la Martinique en passant par Dakar, Brazzaville et le Cameroun ; il en a profité pour mettre ses souvenirs noir sur blanc et il les livre au public métropolitain dans un ouvrage auquel il a donné le titre évocateur de « *Casque blanc* ».

Ceux qui, comme lui, ont porté les broderies dorées et le képi ceinturé de feuilles de chêne, trouveront dans ce déroulement de la vie d'un administrateur et d'un gouverneur, un bien agréable retour estompé, malheureusement, par un arriéré de quelque trente ans. L'indulgente, parfois aussi l'amère philosophie qui se dégage de ces souvenirs, émaillés d'historiettes pimentées d'une pointe d'humour sain, le bel optimisme qui transperce au milieu du récit, les leçons souvent dures qu'inflige l'auteur à ceux — et ils sont hélas ! plus nombreux qu'on l'imagine — qui n'ont encore rien compris à la richesse précieuse d'une longue présence française dans les territoires d'outre-mer, la fierté exposée sans ostentation du devoir, en général parfaitement accompli, par le corps des gouverneurs et des administrateurs, le sens de la mission honnêtement exécutée dans des pays si divers de structure, si variés de mœurs, si différents d'évolution, cela constitue les chapitres d'un livre qui, sous des dehors légers, s'apparente parfaitement à tous les documents de valeur sur cette période de l'Empire français dont les responsabilités de l'effondrement, comme le dit Christian Laigret, pèsent lourdement sur les épaules de tous ceux qui ont systématiquement méconnu ses meilleurs artisans.

« On nous avait donné comme consigne de « faire des hommes ; d'y avoir réussi satisfait notre conscience ». Les hommes, ainsi faits par nous, peuvent aujourd'hui marcher, heureusement, vers de nouvelles destinées. Souhaitons qu'ils ne l'oublient pas ; nous aurons longtemps fierté, quant à nous, de nous en souvenir.

* * *

M^{me} TOURON. — On reste confondu devant le nombre de revues qui naissent et souvent disparaissent après la publication de quelques numéros. « *L'Ordre français* » dont le numéro de tête remonte au début de l'année 1956 est une revue mensuelle qui s'affirme et prendra rang parmi celles qui rayonnent efficacement en France.

Economique et sociale, elle aborde ces problèmes sous un angle très objectif et bénéficie du concours d'hommes d'action qui posent les débats dans leur vérité.

C'est ainsi que, ayant abordé le sujet : « *Pouvons-nous garder l'Afrique* » on a pu trouver dans les 57 pages consacrées à cette question des opinions très opposées dont celles de MM. Boverat et Tabah et les réponses de personnalités telles que M. le Professeur Berger-Vachon, le Préfet Louis Boujard, le Professeur Dauphin-Meunier.

On ne peut manquer de signaler également que, poussé par un grand souci d'authenticité et de liberté de pensée, le comité de rédaction a ouvert une rubrique « *Correspondance* » qui insère toutes les lettres susceptibles d'étendre ou de compléter les débats ouverts sur telle question ou tel problème traités dans les numéros précédents. Formule assez nouvelle qui n'est pas la moins intéressante de cette revue dans laquelle nous souhaitons retrouver souvent des articles tels que : « *L'impasse de Suez* » — « *L'Islam et le communisme* » — Danger du « *marché commun* », etc...



M^{me} TOURON. — A propos de la revue « *Pensée française* ».

Née de la jonction de deux revues dont l'une, « *Fédération* » qui groupa pendant 12 années les praticiens de la politique les plus attachés à la liberté de la pensée française et la revue « *Pensée française* », fondée à New-York en 1942 pour défendre les positions de la France alors occupée par l'Allemagne, il a longtemps appartenu à la « *Pensée française* » de mieux faire connaître l'œuvre intellectuelle de notre pays.

Les deux numéros consacrés aux questions d'outre-mer paraissent avoir mal répondu à ce que laissait espérer la tenue des précédentes publications.

Le numéro trois consacré à la « *Jeunesse d'Afrique Noire* » débute par un article du Gouverneur général Delavignette. Nul n'était plus compétent et nul ne pouvait mieux que notre confrère parler de cette jeunesse qu'il a longtemps dirigée

et dont il connaît les aspirations et les besoins. Loin de méconnaître cette recherche passionnée d'un retour aux sources, de « l'idéalisation d'un âge d'or précolonial », l'auteur songe aux besoins urgents d'une Afrique qui s'éveille, de cette coexistence entre peuples de races différentes qui n'ont pas de temps à perdre pour affirmer et construire « un équilibre psychologique et sociologique nouveau ».

L'étude de M. L. S. Senghor, elle, marque une injuste sévérité à notre égard. Parlant de l'enseignement en Afrique Noire avant 1956, M. Senghor le qualifie de « système » qui n'était pas « éducation » mais « dressage » écrit-il.

Les étapes d'une civilisation s'étendent sur plusieurs siècles, la France les a traversées lentement. Le paysan et plus encore le compagnon du ^{xvii}^e siècle n'étaient pas comparables et ne pouvaient prétendre à la même évolution que ceux du ^{xx}^e. Quelle que soit la force des préjugés qui purent freiner l'accès des jeunes Français aux postes qui leur revenaient, toujours triompha, en fin de compte, une valeur réelle qui s'appuyait sur leur culture ancestrale ; c'est ce sens profond d'une culture efficace qui fut saluée par une accession de plus en plus grande dans toutes les couches du peuple, à toutes les promotions. L'Afrique Noire, elle, a brûlé les étapes ; la France lui a ouvert ses Facultés, ses Grandes Ecoles mais encore faut-il que ce premier pas qu'est le baccalauréat soit franchi. Il est d'ailleurs révélateur qu'un étudiant africain dans un article de la même revue, fasse savoir que la « culture française propose « à l'étudiant une vision du monde, des modes de sentir et de « penser diamétralement opposés aux siens dans leurs structures profondes ». On pense immédiatement à ce jeune directeur de l'Ecole de Mindouli, en mission à Paris qui, dans un long article, remarquable par l'analyse des méthodes d'enseignement qu'il a expérimentées tant en Afrique que pendant son séjour dans la métropole, écrit dans la revue « Liaison » éditée à Brazzaville... « Le petit Africain fait « avec son camarade européen un combat inégal ; l'un n'a que « ses deux mains, l'autre, une arme excellente la langue « qu'il possède en naissant. C'est une marque d'égalité, « ajoute-t-il, que l'on attende de l'enfant africain les mêmes « résultats que du petit métropolitain mais alors, il serait « souvent juste de pardonner les défaillances du premier « et de tempérer les éloges dus à l'autre »...

« L'Afrique est un continent qui s'éveille et c'est dans tous

« les domaines que nous avons besoin de former les élites...
« cette grande et vaste promotion de la jeunesse africaine ne
« doit et ne peut se faire qu'avec la France » ... écrit dans la
même revue M. Houphouët-Boigny. M. Hammadou Dicko
disait quelques lignes plus loin : ... « Pour réaliser, en quelques
« années une évolution que l'Occident a mis des siècles à
« parfaire, il faudra un dynamisme particulier. Nous savons
« que la jeunesse africaine le porte en elle. »

Ces paroles de deux authentiques Africains, instruits dans
nos Ecoles ont un accent plus direct et soulignent une prise
de conscience qui nous semble beaucoup plus juste que celle
de M. Senghor. La France n'a jamais nié la civilisation afri-
caine. Elle a délégué ses savants parmi les plus autorisés
pour la révéler au monde et l'Afrique a surgi dans les livres
de Griaule, Cohen, Labouret, Delafosse et tant d'autres.

Le numéro consacré à l'« Islam et l'Occident » ne présente
que des aspects de ce profond problème mais leur variété
constitue cependant une documentation susceptible d'aider
à une meilleure compréhension, non pas les érudits, mais le
monde des lecteurs que ce problème brûlant d'actualité inté-
resse.

BIBLIOGRAPHIE

- DEMEERSEMAN (André). — *Tunisie, sève nouvelle*. 1957, in-4°,
224 pages, collection « Eglise vivante ». Editions Cas-
terman Tournai, Paris (*Don des éditeurs*).
- CORDIER-ROSSIAUD (Georgette). — *Relations économiques entre
Sydney et la Nouvelle-Calédonie 1844-1860*. 1957, in-4°,
100 pages. Publications de la Société des Océanistes,
n° 7. Musée de l'homme, Paris.
- SIRIEIX (Paul-Henri). — *Une Afrique nouvelle*. 1957, in-8°,
275 pages. Editions Plon, Paris (*Don de l'auteur*).
- DESCHAMPS (Hubert). — et GUIART (Jean). — *Tahiti ; Nouvelle-
Calédonie et Nouvelles-Hébrides*. 1957, in-8°, 311 pages
avec cartes, graphiques et reproductions photogra-
phiques. Editions Berger-Levrault, Paris (*Don des
éditeurs*).
- LAIGRET (Christian). — *Casque blanc*. 1957, in-8°, 214 pages.
Edition Francex, Paris (*Don des éditeurs*).
- BARQUISSAU (Raphaël). — *Revenants*. 1957, in-8°, 80 pages. Edi-
tions à l'Île des Poètes, 10, rue Oudinot, Paris (*Don de
l'auteur*).
-

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 5 JUILLET 1957

Séance ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. l'Inspecteur général Gayet.

Présents : MM. GAYET, BARQUISSAU, MORIN, MÉRAT, VAYSSIÈRE, LIORÉ, BARÉTY, LAPRADE, GIRARD, DESCHAMPS, Le BIGOT, CARTON, TALVAS, de RENDINGER, Oswald DURAND.

Excusés : MM. DELAVIGNETTE, Jacques BARDOUX, GISCARD d'ESTAING, MICHEL-CÔTE, LEMAIGNEN, JARRE, GRANDIDIER, CARTON, POILAY, COINDREAU, NAEGELEN, PINON, d'ESTAILLEUR-CHANTERAINE, BLONDEL, de BOISBOISSEL, CHARBONNEAU, INGOLD, Jean d'ESME, M^{lle} QUINQUAUD, M. ANGLADETTE.

* * *

Procès-verbal

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 21 juin ; adopté sans observations.

* * *

M. R. BARQUISSAU. — Mes chers confrères, je dépose pour notre bibliothèque un quatrième recueil de poèmes. Je l'ai intitulé « *Revenants* » parce que, dans la première partie, je rends compte de mes entretiens avec quatre fantômes historiques sur la terrasse de Saint Germain, et aussi parce que, dans la deuxième partie, j'évoque des souvenirs d'une carrière sentimentale et coloniale, si toutefois ces deux adjectifs peuvent encore être tolérés dans notre vocabulaire.

* * *

*Discussion sur un projet de motion concernant
les problèmes du Sahara français*

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Louis Mérat, Raphaël Barquissau, Docteur Morin, Léon Baréty, Talvas, Hubert Deschamps, Lioré, Oswald Durand et Georges Gayet, l'Assemblée adopte une motion sur les questions sahariennes qui devra être envoyée sans retard aux Pouvoirs publics.

(Voir texte de cette motion dans le *Bulletin spécial sur les Problèmes du Sahara français* 1957 n° V).

* * *

Séance levée à 16 h. 15.

Le Secrétaire Perpétuel, Directeur : Gouv. Gén. OSWALD DURAND.

3634. — Imprimerie JOUVE, 15, rue Racine Paris. — 9-57

Dépôt légal : 3^e trimestre 1957. — N° VI

S.O.C.O.P.A.O.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES PORTS AFRICAINS (A.O.F.)

Agence Maritime

Agence Aérienne

Transit

Manutention

Soutes

Agréage

Charbons

Agences ou Correspondants dans tous les ports et centres
d'A.O.F., Cameroun et A.E.F.

DAKAR

1, av. André-Lebon

PARIS

2, rue Lord-Byron

Adresse Télégraphique : FREIGHTER.

PASSAGES

FRET

AMÉRIQUE DU SUD

CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

DE L'AMÉRIQUE DU NORD

A LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

EXTRÊME ORIENT

CROISIÈRES

COMPAGNIE MARITIME

DES

CHARGEURS RÉUNIS

3, Boulevard Malesherbes, PARIS (8^e)

Téléphone : ANJOU 08-00

MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE

perrier
*le champagne
des eaux de table*



TARIF D'ABONNEMENT POUR 1957

AUX COMPTES RENDUS MENSUELS DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

France et Union française.....	1.200 frs
Étranger.....	2.000 frs

*Le numéro : 200 frs pour la France et l'Union française
300 frs pour l'étranger*

ÉTABLISSEMENTS

V. Q. PETERSEN & C^{ie}

Siège Social : DAKAR

Boîte Postale : 125

Adr. Tél. : PETERSEN-DAKAR

importation - exportation

	HUILERIE	
	SAVONNERIE	
	DÉCORTICAGE	

MESSAGERIES MARITIMES

12, Boulevard de la Madeleine - PARIS (9^e)

Tél. OPE 07-60 (10 lignes) - RIC 88-40 (5 lignes)

★ ★ ★

SERVICES DE PAQUEBOTS ET NAVIRES DE CHARGE



Principales Régions desservies:

EGYPTE ★ PROCHE-ORIENT
INDE ★ CEYLAN ★ PAKISTAN
INDOCHINE ★ EXTRÊME-ORIENT
MADAGASCAR ★ LA RÉUNION
AUSTRALIE ★ OCÉANIE
AFRIQUE ORIENTALE & DU SUD



TOTAL



Compagnie
Française
des
Pétroles